



**FEUX DE FORÊT EN ALGÉRIE  
PLUSIEURS  
INCENDIES  
À TRAVERS LE PAYS**

P.10



**J.O. DE PARIS  
IMANE KHELIF  
EN DEMI-FINALE**

P.4

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 4 AOÛT 2024 // N°871 // PRIX 20 DA

DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE  
LE 15 AOÛT

## LES RÈGLES DE FINANCEMENT FIXÉES PAR L'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, jeudi dernier, dans un communiqué, les règles et les dispositions juridiques à respecter par chaque candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre, relatives aux sources de financement de la campagne électorale et aux obligations...

P.3



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## LE MSP DÉVOILE SES 62 ENGAGEMENTS

Le président du MSP et candidat officiel à l'élection du 7 septembre, Abdelaali Hassani Cherif, doit présenter aujourd'hui le programme présidentiel qu'il compte défendre face aux électeurs...

P.4



HUB ÉNERGÉTIQUE RELIANT L'ALGÉRIE  
À L'EUROPE

## SONELGAZ ET SONATRACH SIGNENT UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC ENI

Sonelgaz et Sonatrach ont signé, mercredi dernier, à Milan (Italie), un protocole d'entente (MoU) avec la compagnie italienne ENI, afin de conduire conjointement des études de faisabilité d'un projet d'interconnexion électrique entre les réseaux électriques algérien et italien, à travers la réalisation d'un câble sous-marin reliant les deux pays, ont indiqué les deux groupes publics...

P.7



31 MARTYRS ET 62 BLESSÉS ENREGISTRÉS HIER

# NOUVEAUX MASSACRES SIONISTES À GHAZA

**LE GÉNOCIDE CONTRE LA POPULATION DE LA BANDE DE GAZA ENTRE DANS SON 302<sup>E</sup> JOUR AVEC LA POURSUITE DES FRAPPES ISRAËLIENNES INTENSIVES SUR DIFFÉRENTES ZONES DE LA BANDE, EN PARTICULIER DANS LES QUARTIERS DE GAZA CITY ET DE KHAN YOUNÈS, CAUSANT DES DIZAINES DE MORTS ET DE BLESSÉS...**

Lire en page 2



PRÉSIDENTIELLE : ENQUÊTE JUDICIAIRE  
SUR UNE AFFAIRE D'«ACHAT DE PARRAINAGES»

## L'ÉTAT S'ENGAGE À ÉLIMINER LES PRATIQUES DE L'ARGENT SALE

Le parquet a ordonné aux services de la police judiciaire de diligenter une enquête préliminaire approfondie sur une affaire d'achat de parrainages par certains prétendants à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain...

P.3





NOUVEAUX MASSACRES SIONISTES DANS LA BANDE DE GAZA

# 31 martyrs et 62 blessés enregistrés

**Le génocide contre la population de la bande de Gaza entre dans son 302<sup>e</sup> jour avec la poursuite des frappes israéliennes intensives sur différentes zones de la bande, en particulier dans les quartiers de Gaza City et de Khan Younès, causant des dizaines de morts et de blessés...**

Le ministère de la Santé palestinien dans la bande de Gaza a confirmé que l'occupation a commis trois massacres, faisant 31 martyrs et 62 blessés en 24 heures. Les Brigades al-Quds ont tiré plusieurs obus de mortier sur un rassemblement de soldats sionistes sur une ligne d'approvisionnement dans le secteur de Netzarim, au centre de la bande de Gaza. Parmi les derniers développements, un drone de l'entité sioniste a ciblé un groupe de Palestiniens à l'est du quartier Zeitoun, au sud-est de la ville de Gaza, tuant deux Palestiniens et blessant un autre avec des blessures décrites comme graves. Cinq Palestiniens ont été tués hier, dans une frappe ayant visé une maison dans la zone du Mirage à Khan Younès, au sud de la bande de Gaza. À Al-Bureij, dans le centre, l'artillerie de l'armée sioniste a bombardé les zones nord du Bloc 1 du camp de réfugiés. Plus tôt dans la journée, une mère et son enfant ont été tués dans une attaque autour de la mosquée Al-Safa dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij. Trois autres Palestiniens ont été tués et d'autres blessés dans une frappe visant un grou-

pe de Gazaouis près de l'hôpital jordanien à Tel al-Hawa, au sud de la ville de Gaza. Les dernières heures ont été marquées par une intensification des bombardements sur de vastes zones de la bande. Hier, un drone israélien a ciblé une voiture dans la ville de Tulkarem, dans le nord-ouest de la Cisjordanie, tuant cinq Palestiniens. Ce n'est pas la première fois que cette localité est prise pour cible par l'armée d'occupation. Depuis le début du conflit entre le Hamas et l'entité sioniste, la Cisjordanie est également le théâtre d'affrontements épisodiques entre l'armée israélienne et plusieurs brigades palestiniennes. Dans la matinée d'hier, l'armée sioniste a lancé un raid sur la ville de Tulkarem, faisant cinq morts. «Cinq jeunes hommes ont été martyrisés ce samedi matin, à la suite du bombardement par un drone de l'occupation d'un véhicule dans lequel ils voyageaient sur la route Zeta-Atil, au nord de Tulkarem», a indiqué l'agence de presse palestinienne Wafa. Toujours selon la même source, le drone israélien aurait utilisé deux missiles pour cibler la voiture. La Défense civile de Gaza a



annoncé hier, qu'une frappe israélienne sur un complexe scolaire situé à Gaza-ville avait fait dix morts et plusieurs blessés.

Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile de Gaza, a fait état dans un communiqué de «10 martyres et plusieurs blessés à la suite d'un bombardement israélien sur l'école Hamama» à Gaza-ville. Wafa a rapporté que l'armée israélienne a également mobilisé

«quatre bulldozers militaires», ainsi que des drones de reconnaissance dans la ville. Après la frappe, une grève générale et une journée de deuil pour les morts ont été déclarées à Tulkarem. Peuplée d'environ 60.000 habitants, cette localité accueille également deux camps de réfugiés, notamment celui de Nur Shams. Fin juillet, l'armée sioniste a déclaré avoir tué dans une frappe de drone à Tulkarem un commandant des Bri-

gades al-Qassam. Quelques semaines plus tôt, fin juin, un commandant du Jihad islamique palestinien était également tué par un drone israélien dans le camp de Nur Shams. 22% des Palestiniens tués en Cisjordanie soit 124 personnes l'avaient été dans le gouvernorat de Tulkarem. Au moins 15 Israéliens ont été tués dans des attaques, dont des soldats, dans ce même territoire et au cours de la même période.

UNION EUROPÉENNE

## L'expansion des colonies israéliennes en Cisjordanie a atteint un niveau record en 2023

L'année 2023 a été marquée par une expansion record des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, la plus importante depuis la signature des accords d'Oslo dans les années 1990, selon un rapport de la mission de l'Union européenne dans les territoires palestiniens publié vendredi dernier. Dans un message publié sur la plateforme X, la mission s'attend à ce que «la situation s'aggrave en 2024 en raison des récents développements». Selon le rapport, les autorités d'occupation israéliennes ont accordé des licences pour construire 12 349 logements en Cisjordanie, que l'entité israélienne occupe depuis 1967. Il s'agit d'un nombre record, car il n'a pas été atteint depuis la signature des accords d'Oslo en 1993. À El Qods-Est, occupée par Israël en 1967, des permis ont été accordés pour construire 18.333 logements. Au total, 30.682 logements dans les colonies ont été approuvés pour la construction en Cisjordanie et à El Qods-Est en

2023, soit le plus grand nombre de permis accordés en un an depuis 2012, selon l'Union européenne. Le rapport indique que l'Union européenne a demandé à plusieurs reprises à l'occupation israélienne de ne pas poursuivre ses projets dans le cadre de sa politique de colonisation et de mettre un terme à toutes les activités de colonisation. Les activités de colonisation de l'occupation en Cisjordanie occupée et à El Qods-Est sont illégales au regard du droit international, mais elles se sont poursuivies sous tous les gouvernements israéliens successifs depuis 1967. En 2023, 26 colonies informelles ont été créées, «le plus grand nombre en un an depuis 1991», selon le rapport, qui indique que le gouvernement israélien a l'intention de légiférer sur 15 d'entre elles. La Cisjordanie est témoin d'une escalade des violations de l'occupation, en particulier depuis le début de la guerre dévastatrice israélienne dans la bande de Gaza le 7 octobre.

ASSASSINAT DE HANIYEH

## De nouveaux détails révélés



Le corps des Gardiens de la révolution islamique iranien a rendu public hier, de nouveaux détails sur l'assassinat du président du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, à Téhéran. «Après l'attentat terroriste perpétré par le régime sioniste criminel, qui a conduit au martyre du grand martyr Dr Ismail Haniyeh, président des combattants et courageux président du bureau politique du Mouvement de résistance islamique (Hamas), ainsi que son accompagnateur» est-il déclaré dans le communiqué. «Cette action a été élaborée et exécutée par le régime sioniste, avec le soutien du gouvernement américain criminel» ajoute-t-il, précisant que «selon les enquêtes, cet attentat ter-

roriste a été exécuté par le lancement d'un projectile à courte portée avec une ogive pesant environ 7 kilogrammes, accompagné d'une forte explosion, depuis l'extérieur de la zone résidentielle des invités» «Le sang du martyr Ismail Haniyeh ne sera pas vain, et le régime sioniste terroriste recevra une réponse à ce crime, avec une punition sévère au moment, au lieu et de la manière appropriés», conclut le corps des gardiens de la révolution. Des milliers de fidèles se sont rendus à la mosquée Imam Muhammad bin Abd al-Wahhab dans la capitale qatarie, Doha, pour assister à l'inhumation du président du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, après la prière du vendre-

di. Les préparatifs pour l'inhumation de Haniyeh à Doha se déroulent avec une présence populaire et officielle, avant qu'il ne soit enterré au cimetière de Lusail. Le corps d'Ismaël Haniyeh est arrivé jeudi dernier à Doha en provenance d'Iran. La capitale iranienne avait également accueilli hier une cérémonie funéraire pour le président du bureau politique du Hamas, en présence d'officielles et de citoyens, après son assassinat dans sa résidence. Le Hamas a pour rappel annoncé le martyre de Haniyeh dans une attaque sioniste qui a visé sa résidence à Téhéran, le jour suivant sa participation à l'investiture du nouveau président iranien Masoud Pezeshkian. Pour rappel, l'Algérie a condamné «fermement», mercredi dernier, l'assassinat à Téhéran du chef du bureau politique du Hamas, Ismaël Haniyeh qui participait à la cérémonie d'investiture du nouveau président iranien, Masoud Pezeshkian. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf a qualifié le raid israélien qui a coté la vie au chef du Hamas Palestinien «d'opération terroriste lâche et odieuse. Cette opération terroriste lâche est odieuse a été menée par les forces d'occupation sionistes en violation des règles humanitaires les plus élémentaires», a-t-il dénoncé, en présentant «les condoléances de l'Algérie et sa sympathie au peuple palestinien frère face à cette épreuve».



ENQUÊTE JUDICIAIRE SUR UNE AFFAIRE «D'ACHAT DE PARRAINAGES»

# L'Etat s'engage à éliminer les pratiques de recyclage d'argent sale

Le parquet a ordonné aux services de la police judiciaire de diligenter une enquête préliminaire approfondie sur une affaire d'achat de parrainages par certains prétendants à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain...

Le procureur général près la cour d'Alger, Lotfi Boudjemaâ, l'a évoqué jeudi dernier, au cours d'une conférence de presse. Il a fait état «d'informations crédibles» liées à des transactions illégales concernant l'achat de parrainages dans le cadre de l'opération de collecte de signatures pour la présidentielle. Selon lui, les investigations ont permis l'audition de plus de 50 élus qui ont tous reconnu avoir reçu «des sommes d'argent allant de 20.000 à 30.000 DA» en contrepartie de parrainages de formulaires au profit de candidats à la candidature. Il a également fait état de dix personnes ayant servi d'intermédiaires entre les élus et les prétendants, et qui ont été entendues. Celles-ci ont avoué avoir collecté des fonds puis remis l'argent aux élus. En outre, les premiers éléments de cette enquête préliminaire ont fait ressortir, d'après le représentant du ministère public, l'implication dans ces pratiques de «trois personnes ayant exprimé leur intention de se porter

candidat à la candidature». Le procureur a souligné que «des procédures légales pourraient être appliquées contre ces individus». Il a par ailleurs affirmé que toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans cette affaire de corruption seront «arrêtées et poursuivies». Le procureur général déplore le recours à ces pratiques qui visent à entacher la crédibilité du scrutin. Et d'ajouter que malgré «l'arsenal juridique important et développé mis en place par le législateur algérien dont le but est de garantir la régularité des élections, des dépassements et un recours à l'argent sale et à la corruption ont été relevés». Il a rappelé ce que prévoit la loi relative au régime électoral en matière de lutte contre la corruption. Un code qui criminalise «la manipulation des voix, l'octroi des dons et avantages en argent, ou en nature, de services et des promesses». L'Algérie s'est toujours placée en première ligne des efforts internationaux pour lutter contre l'argent



sale. Et elle continue à montrer l'exemple en développant et perfectionnant ses mesures anti-blanchiment. Au cours de son premier mandat, le Président Tebboune avait promis des réformes en profondeur, une plus grande responsabilisation du gouvernement et un mécanisme plus efficace de lutte contre l'argent sale dans les élections. Il s'était engagé ainsi à revoir le Code électoral pour mettre fin à l'emprise de l'ar-

gent sale sur les élections à travers sa criminalisation pour juguler le phénomène de l'achat de sièges aux Assemblées populaires élues. Et c'est maintenant chose faite. L'argent sale a porté préjudice au pays et empêché l'émergence de jeunes et de compétences nationales sur la scène politique. En période d'élection, l'argent, on le sait, est le nerf de la guerre. L'argent ne doit cependant pas être l'aspect le plus important, mais que les

règles et valeurs qui régissent l'élection viennent d'abord et que l'argent doit soutenir des pratiques saines. Il a été dit et répété qu'en politique l'engagement, la présence sur le terrain et la conviction peuvent compenser l'insuffisance des ressources, y compris financières, et qu'une bonne couverture médiatique fait tout autant pour remporter une élection qu'une importante somme d'argent.

Y.S.

DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE LE 15 AOÛT

## Les règles de financement fixées par l'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, jeudi dernier, dans un communiqué, les règles et les dispositions juridiques à respecter par chaque candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre, relatives aux sources de financement de la campagne électorale et aux obligations.

«Conformément à l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral du 10 mars 2021, en prévision de l'organisation de l'élection présidentielle du 07 septembre 2024, du lancement de la campagne électorale des candidats le 15 août 2024, et dans le but de garantir la légitimité et la transparence du financement de la campagne et de faciliter l'examen et le contrôle de ses dépenses, outre un contrôle efficace et rigoureux, il convient de rappeler l'ensemble des règles et dispositions juridiques, à respecter par chaque candidat, relatives aux sources de financement de la campagne et aux obligations». Selon l'Autorité, le secrétaire financier, désigné par le candidat, aura à jouer le rôle principal en matière de gestion et de contrôle financiers. Le candidat doit ouvrir un compte bancaire unique et gérer le compte de la campagne électorale, lit-on dans le communiqué. Pour ce faire, «chaque candidat doit nommer un secrétaire financier pour la campagne électorale devant communiquer les informations détaillées sur le compte bancaire à la commission de contrôle du financement de la campagne électorale», explique la même source. Les fonds, revenus et paiements s'effectuent exclusivement à travers l'unique compte bancaire ouvert par le candidat. «Le compte de la campagne comprend toutes les recettes et les dépenses y afférentes», ajoute la

même source. «Les revenus financiers du candidat proviennent de la contribution des partis politiques, de ses contributions personnelles, ainsi que des dons en espèces ou en nature présentés par les citoyens en tant que personnes physiques dans la limite de six cent mille DA (600.000 DA) au maximum par personne et tout don dépassant mille DA (1.000 DA) doit être payé par chèque, virement bancaire, prélèvement automatique ou carte bancaire», ajoute-t-on de même source. La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale est informée de la valeur des dons et de la liste des donateurs, et il est interdit de recevoir directement ou indirectement des dons en espèces ou en nature ou toute autre contribution, quelle que soit sa forme, de la part d'un Etat étranger, d'une personne physique ou morale d'une nationalité étrangère. Les dons présentés par les Algériens résidant à l'étranger ne sont pas considérés comme

un financement étranger, a-t-on poursuivi. Le compte de campagne électorale est présenté à la commission de contrôle du financement des campagnes électorales par un Commissaire aux comptes. Il est chargé de mettre ce compte en état d'examen après avoir procédé à la vérification des pièces justificatives, dans un délai de deux (2) mois à compter de la date d'annonce des résultats définitifs, ajoute le communiqué. «Le compte de campagne électorale ne doit pas être présenté en déficit», ajoute la même source, précisant «qu'en cas de déficit, il doit être apuré lors de son dépôt, le cas échéant, par un rapport du candidat». Les dépenses de campagne d'un candidat aux élections présidentielles ne peuvent excéder un plafond de cent vingt millions de dinars (120.000.000 DA) pour le premier tour. Pour le deuxième tour, ce montant est porté à cent quarante millions de dinars (140.000.000 DA). Sur la base des documents qui lui sont soumis, notamment le

compte de campagne électorale, «la commission de contrôle du financement de la campagne électorale vérifie la régularité et la sincérité des opérations inscrites au compte de la campagne électorale, et rend, dans un délai de six (6) mois, une décision de manière contradictoire pour approuver le compte, le modifier ou le rejeter», rappelle l'ANIE dans son communiqué. En cas de dépassement du plafond autorisé des dépenses électorales, la commission fixe par une décision contradictoirement, le montant du dépassement que le candidat doit verser au Trésor public, a indiqué le communiqué. L'article 93 de la loi organique relative au régime électoral fixe les modalités de remboursement forfaitaire qui «ne peut s'effectuer qu'après proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle et la validation des comptes de campagnes électorales», selon la même source.

APS

TIZI-OUZOU

## Les préparatifs pour la campagne électorale pour la prochaine présidentielle vont bon train

Les préparatifs en prévision du lancement de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre «vont bon train» à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, hier, auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Selon le délégué de l'ANIE, Rachid Kana, les sites d'affichage et les différents espaces, plaquettes et structures devant abriter les meetings de campagne pour la prochaine présidentielle, ont été déterminés à

travers les 67 communes de la wilaya. En outre, les structures destinées à recevoir les électeurs le jour du vote ont été aussi choisies. Il s'agit de 703 centres de vote et de 1 745 bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a noté Kana. S'agissant du personnel devant encadrer le scrutin le 7 septembre, Kana a rappelé la décision d'inclure des jeunes ayant atteint l'âge légal de vote (18 ans) et inscrits pour la première fois sur les listes électorales dans

les listes d'encadrement des centres et bureaux de vote, afin de leur permettre de s'impliquer dans la vie politique. Il a précisé, à cet égard, que l'inscription des encadreurs volontaires est en cours sur la plateforme Hofad Amana dédiée à cette opération. La wilaya de Tizi-Ouzou compte, à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, clôturée le 27 juin dernier, un total de 682 298 électeurs, a-t-on appris de la même source.

# Le MSP dévoile ses 62 engagements

**Le président du MSP et candidat officiel à l'élection du 7 septembre, Abdelaali Hassani Cherif, doit présenter aujourd'hui le programme présidentiel qu'il compte défendre face aux électeurs...**

Le parti, soutenu dans sa course à la magistrature suprême par le mouvement Ennahdha, a fait savoir hier que son chef animera «une conférence de presse ce dimanche matin» depuis le siège d'Alger. Pour rappel la présentation du programme était initialement prévue mercredi avant d'être «reportée» suite à l'annonce de l'assassinat du chef du Hamas palestinien. Hassani Cherif déclarait alors «nous ne pouvons ignorer le contexte international. Nous sommes une partie de la Oumma». Le programme présidentiel du MSP, dont la présentation à la presse et aux électeurs est en effet un moment important de la campagne. Le texte devra «structurer» l'ensemble de la communication du parti au cours des prochaines semaines. Plusieurs de ses éléments sont déjà connus, notamment son intitulé, que l'on peut traduire par «une occa-

sion» ou «une opportunité». Le responsable, déjà très incisif dans ses déclarations et sa volonté de peser sur la scène politique, laisse entendre que le «pays ne peut plus perdre ses chances». Hassani Cherif, en marge de l'ouverture, vendredi, de la session ordinaire du «Conseil de la Choura» du MSP ajoutait «l'Algérie doit saisir toutes les occasions (...) celles de renforcer les libertés, de réaffirmer ses valeurs, d'aller vers la réforme et le changement». Ainsi, le Chef du MSP parle déjà d'un programme pour «traiter les erreurs du passé». Il refuse toutefois de distribuer les responsabilités, déclarant lors de la même intervention «elles sont partagées». En ce sens, le programme du MSP, élaboré par des compétences «internes et externes» au parti selon les précisions de certains cadres, se veut résolument «tourné vers l'avenir». Hassani



Cherif annonce en ce sens que le parti proposera 62 engagements aux Algériens. Un nombre là aussi symbolique «62 est une référence à l'année de l'indépendance, mais aussi au nombre d'années depuis nous sommes indépendants». Quant à la nature de ses «engagements», il s'agira selon les premières indications d'aller vers une «réforme de la Constitution», du moins de certains articles, pour clarifier la «répartition des pouvoirs» mais aussi

de répondre aux «questions urgentes». Les «problématiques liées au niveau des salaires», ou encore «au chômage des jeunes et du logement. Nous avons des solutions» promettait Abdelaali Hassani Cherif le 28 juillet dernier. Par ailleurs, sur le plan de la politique étrangère, le candidat du MSP laisse entendre que sa seule boussole sera la «garantie des intérêts du pays». Ainsi le candidat déclarait récemment à la presse, «s'il existe des intérêts communs entre l'Algérie et

un autre pays, il y aura des relations fortes, croissantes et développées», autrement le MSP estime que certaines relations sont plus proches du fardeau diplomatiques». Et dans cette logique, sans donner les noms de pays qu'il juge les plus proches de l'Algérie, le MSP annonce qu'il œuvrera à «renforcer les relations avec les pays avec lesquels l'Algérie a des intérêts majeurs». Visiblement des nations dites émergentes, le candidat ajoutant en ce sens «le monde d'aujourd'hui s'oriente vers les pays émergents, en développement et développés (...) les pays qui ont établi leur position dans le monde et qui ont besoin de renforcer leurs relations dans une logique gagnant-gagnant». Le chef du MSP, affirmait par ailleurs que le monde occidental «était de plus en plus hostile». Il déclarait mercredi dernier, en réaction à l'annonce de l'assassinat du chef du Hamas palestinien, il s'agit «d'une bataille lancée par l'occident contre toute la Oumma (...) ce monde (l'occident) a conscience qu'il disparaît, il veut nous entraîner dans les guerres». **R. K.**

J.O. DE PARIS

## Imane Khelif en demi-finale

La boxeuse algérienne Imane Khelif s'est qualifiée, hier, en demi-finale des Jeux olympiques de Paris en battant en quart de finale la Hongroise Anna Hamori sur un score sans appel de 5 à 0. Imane Khelif est assurée de remporter au moins une médaille de bronze, soit la première médaille pour l'Algérie à l'issue de la huitième journée de compétition. Il convient de rappeler qu'Imane Khelif s'est qualifiée aux quarts de finale en battant l'italienne Angela Carini au premier round. Mieux, notre boxeuse a été très expéditive. En 46 secondes, elle est venue à bout de l'italienne qui a jeté l'éponge. Imane Khelif attaquée de toutes parts a été défendue hier par le président du Comité International



Olympique, Thomas Bach, qui a fortement critiqué les discours de haine et de discrimination auxquels la boxeuse algérienne a été confrontée durant les Jeux Olympiques actuels. Il a affirmé que son organisation ne participerait pas à ce qu'il a qualifié de guerre culturelle alimentée par des rumeurs malveillantes. Lors d'une conférence de presse, Bach a répondu aux questions des journa-

listes concernant la boxeuse algérienne : «Imane Khelif est une femme, et il n'y a aucun doute là-dessus. Nous avons effectué des tests approfondis pour le prouver. Elle est née, a grandi et a vécu comme une femme, et a concouru en tant que femme pendant toutes ces années sans aucun problème». Il a ajouté : «Ce que nous avons vu au cours des dernières 48 heures, c'est que certains veulent modifier la définition de ce qu'est une femme et ce qu'est un homme. C'est pourquoi tout ce que je peux faire, c'est vous inviter à apporter une preuve scientifique de ce que vous propagez et de ce nouveau concept de femme que vous avancez. Nous sommes prêts à vous écouter». Bach a exprimé son indignation face à la campagne violente dont la boxeuse algérienne a été victime, déclarant : «Nous ne participerons pas à cette guerre politique et culturelle que vous avez créée avec ces rumeurs. Permettez-moi de dire que ce qui s'est passé au cours des 48 heures sur les réseaux sociaux, la haine et la violence dont a été victime la championne algérienne Imane Khelif ont été alimentées par cet agenda inacceptable». **S.F.**

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

## ACITI soutient la candidature de Tebboune

Le soutien à la candidature d'Abdelmadjid Tebboune pour un nouveau mandat s'amplifie, illustrant une dynamique de continuité et de stabilité. Récemment, le Centre algérien de développement du commerce international et de l'investissement (Aciti) a annoncé son appui officiel à la candidature du président. Lors d'une conférence de presse tenue vendredi dernier, Mehdi Nemmas, P-DG d'Aciti, a souligné les réussites du président dans les domaines socio-économique, politique et diplomatique. «Nous soutenons la candidature de Monsieur Abdelmadjid Tebboune pour un nouveau mandat afin qu'il puisse poursuivre et achever son œuvre d'édification du pays, commencée dans des conditions exceptionnelles, notamment durant la pandémie de Covid-19. Nous soutiendrons cette candidature en Algérie ainsi qu'au Benelux, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, en animant activement sa campagne électorale dans ces régions», a-t-il déclaré. En outre, diverses organisations de la société civile ont exprimé leur approbation. Elles saluent les initiatives de Tebboune

en matière de logement, de santé, et de relance économique après la pandémie. Ces groupes considèrent que les politiques mises en œuvre sous la présidence de Tebboune sont essentielles pour le progrès social et économique du pays. Le soutien à la candidature de Tebboune dépasse les frontières nationales. Des personnalités ont également manifesté leur appui. Elles reconnaissent les efforts du président pour renforcer les relations bilatérales et promouvoir les investissements étrangers. Ce soutien international est perçu comme un atout majeur pour la campagne de Tebboune, apportant une visibilité supplémentaire à sa candidature sur la scène mondiale. En résumé, la candidature de Tebboune bénéficie d'un large éventail de soutiens, allant des partis politiques aux organisations internationales. Cette mobilisation multiforme témoigne de l'importance accordée à la continuité du leadership et des réformes entreprises, renforçant ainsi la position de Tebboune dans la course présidentielle à venir.

**Oumssia B.**

SÉISME

## Médéa secouée par un tremblement de terre

Le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) a rapporté une secousse sismique hier, à 9h51. Cette secousse, de magnitude 4.3 sur l'échelle de Richter, a été localisée à 4 km au nord-est de Derrag, dans la wilaya de Médéa.

Le CRAAG surveille en permanence l'activité sismique en Algérie, fournissant des données

cruciales pour la prévention des risques naturels et la sécurité des populations.

La terre a une nouvelle fois tremblé en Algérie. Une secousse tellurique a été enregistrée, au niveau de la wilaya de Médéa selon un communiqué publié par le (CRAAG). Dans son communiqué rendu public sur sa page officielle, le CRAAG a annoncé l'enregistrement d'une

secousse tellurique de magnitude 4.3 sur l'échelle ouverte de Richter, le 3 août 2024, vers 9h51.

Par ailleurs, la même source indique que ce tremblement de terre a été localisé à 4 kilomètres au nord-est de Derrag, dans la wilaya de Médéa. La Direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa a confirmé l'enregistrement du séisme

par un communiqué. Ce communiqué précise que la secousse a été ressentie à 9h51 et que son épocentre a été situé à 4 km au nord-est de la commune de Derrag. Selon les informations recueillies par le CRAAG, aucun dégât majeur n'a été signalé. Les services de protection civile n'ont enregistré aucun appel ni intervention en lien avec cette secousse, soulignant l'absence

de panique parmi les habitants. Les opérations de reconnaissance sur le terrain n'ont révélé aucun dommage significatif, rassurant ainsi la population locale. Ainsi, bien que la secousse ait été de magnitude modérée, les mesures de prévention et la vigilance des autorités locales ont permis de garantir la sécurité des citoyens sans provoquer de panique.

## ESPIONNAGE, DROIT INTERNATIONAL, DÉSINFORMATION... Pourquoi la France cède-t-elle autant face au Maroc ?



Reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental sonne comme un énième cadeau concédé à Rabat. Depuis plusieurs quinquennats, les gouvernements Hollande et Macron n'ont cessé de courber l'échine devant les outrances marocaines. Mais de quoi avons-nous peur au juste ? Telle a été la question posée par le magazine français Marianne et à laquelle il a répondu. Selon Marianne, la diplomatie française s'est une nouvelle fois prosternée devant la monarchie marocaine. Le magazine fran-

çais dit que, pour satisfaire le Maroc, la France «est prête à piétiner le droit international». Le magazine exprime la crainte des Français de contrarier le Palais royal. Le magazine souligne que ce service n'est pas la seule concession faite par Paris à Rabat, citant dans le contexte le gel, par l'ancien président français François Hollande, des procédures judiciaires contre le chef des services de renseignement marocains, Abdellatif Hammouchi, accusé en France de complicité dans la torture de militants sahraouis et d'opposants marocains. Le magazine revient également sur les attaques contre la personne du président Macron et sa vie privée de la part de la presse marocaine fidèle au Makhzen, au cours desquelles Paris n'a «eu d'autre choix que de s'incliner pour la millième fois». Parmi les cartes de pression et de chantage utilisées par le Royaume du Maroc contre la France, outre le chantage et la désinformation, outre l'espionnage, l'article de Marianne évoque les invitations au Maroc pour des motifs clairs de propagande. Il y a enfin la question de l'immigration clandestine que le Makhzen utilise pour réaliser des «gains diplomatiques», notant qu'en 2022, huit sur dix personnes enregistrées pour entrer en Espagne illégalement l'ont fait via le Maroc, «une statistique qui a forcé l'Espagne, avant la France, à adopter la même position concernant le Sahara occidental».

## FACE À LA MONTÉE DES RASSEMBLEMENTS D'EXTRÊME DROITE

### La police britannique appelée à protéger les mosquées

La police de tout le territoire britannique a été invitée à protéger les mosquées et les logements des demandeurs d'asile, alors que le pays se prépare à 19 rassemblements d'extrême droite, au moins, dans les prochains jours.

L'appel à une sécurité renforcée des leaders communautaires fait suite aux heurts violents qui ont eu lieu dans la ville de Southport avant de se propager à d'autres villes telles que Londres,

Hartlepool, Manchester et Aldershot, à la suite d'une tragique attaque à l'arme blanche dans un club de vacances pour enfants, dans la journée du lundi.

Les troubles sont montés d'un cran avec la propagation de rumeurs sans fondement sur la toile, affirmaient à tort que le suspect des meurtres de Southport était musulman, ce qui a engendré des agressions contre des mosquées à Southport et Hartlepool dans les jour-

nées du mardi et du mercredi. Le suspect a été identifié comme étant, Axel Rudakubana, un jeune homme de 17 ans. Les manifestations ont également ciblé des logements pour demandeurs d'asile à Manchester et Aldershot par des individus brandissant des pancartes où l'on pouvait lire des messages hostiles tels que «expulsez-les, ne les soutenez pas» et «pas d'appartements pour les illégaux».

## PALESTINE

### Grande manifestation à Paris



Une grande manifestation en soutien à la Palestine a été organisée hier, à Paris, en pleines festivités des JO Paris 2024. Le but était de dénoncer les 300 jours de génocide israé-

lo-américain à Gaza. Au moins 55 000 morts, avec les disparus et les ensevelis sous les décombres, et plus de 100 000 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants. Et

chaque jour des carnages plus sadiques les uns que les autres, pendant que les JO se tiennent en France, comme si de rien n'était, avec la scandaleuse participation des criminels de guerre israéliens, et leur président installé entre Macron et Hidalgo ! Chaque jour des images insoutenables de massacres d'une population sans défense, affamée, assoiffée, déplacée de force d'un endroit prétendument sûr à un autre, et décimée partout, par familles entières, dans les camps, sous les tentes étouffantes et surpeuplées, en compagnie des scorpions et serpents venimeux. Sans possibilité de se soigner, sans lait maternel, sans savon, tous les produits d'hygiène étant interdits par Israël.

## PALESTINE

### Pourquoi l'Occident a créé un nouveau dictionnaire



Dans l'Occident officiel et ses médias grand public, il existe un dictionnaire et un thésaurus spécialisés pour traduire au public occidental tout ce qui concerne Israël et la Palestine.

Les responsables et les journalistes doivent également adhérer à une syn-

taxe grammaticale particulière, en particulier lorsqu'ils utilisent des verbes à la voix active ou passive.

Cette pratique de définition et de traduction est au cœur de la politique de représentation occidentale.

Elle garantit l'uniformité idéologique sur la question d'Israël et de la Palestine dans l'ensemble du spectre politique respectable, qui, du moins aux États-Unis, est si étroit entre les partis démocrate et républicain qu'il pourrait être mesuré en millimètres. Après le 7 octobre, l'application de ce dictionnaire et de ce lexique s'est intensifiée pour donner une couverture à la sauvagerie d'Israël à Gaza. Le gouvernement américain ne s'est cependant pas contenté d'imposer son dictionnaire aux seuls États-Unis et a cherché à l'imposer également aux médias arabes. Fin octobre, le secrétaire d'État Antony Blinken a demandé au gouvernement qatari d'imposer le dictionnaire américain au réseau Al Jazeera dans sa couverture du génocide, a-t-il assuré aux dirigeants juifs américains.

## “ISMAIL HANIYEH A ÉTÉ TUÉ PAR UNE BOMBE TÉLÉCOMMANDÉE”

### Le faux scoop du New York Times

Un engin explosif caché dans un complexe lourdement gardé où Ismail Haniyeh était réputé séjourner en Iran est à l'origine de sa mort, selon une enquête du NY Times. Ismail Haniyeh, l'un des principaux dirigeants du Hamas, a été assassiné mercredi par un engin explosif introduit clandestinement dans la maison d'hôtes de Téhéran où il séjournait, selon sept responsables du Moyen-Orient [manière élégante de

dire «israéliens», NdT], dont deux Iraniens, et un responsable américain. La bombe avait été dissimulée il y a environ deux mois dans la maison d'hôtes, selon cinq des responsables du Moyen-Orient. La maison d'hôtes est gérée et protégée par le Corps des gardiens de la révolution islamique et fait partie d'un grand complexe, connu sous le nom de Neshat, dans un quartier huppé du nord de Téhéran. Haniyeh se trouvait dans la

capitale iranienne pour assister à l'investiture présidentielle. La bombe a été déclenchée à distance, selon les cinq responsables, une fois qu'il a été confirmé que Haniyeh se trouvait dans sa chambre à la maison d'hôtes. L'explosion a également tué un garde du corps. Attendons les résultats de l'enquête iranienne qui doit expliquer aux Palestiniens le pourquoi de cet échec monumental du renseignement.



# L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

**HOCINE ADRYEN**  
redaction@l'expressquotidien.dz  
www.l'expressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@l'expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz



ALGÉRIE FERRIES

# Le Tassili 2 quitte le port de Marseille sans passagers

Depuis plusieurs semaines, Algérie Ferries souffre à cause des pannes à répétition de sa flotte....

D'ailleurs, le 31 juillet dernier, le Tassili II a été retenu, au port de Marseille, par les affaires maritimes. En effet, le navire de 142,92 mètres a été retenu, pendant 48 heures, par les affaires maritimes, à quai de Marseille, pour des défaillances techniques, qui surviennent moins de 15 jours après le blocage de ce bateau à Sète. Depuis le 31 juillet dernier, l'État français bloquait le départ du navire d'Algérie Ferries en raison d'un défaut de sécurité et exigeait la remise aux normes du bateau par la compagnie maritime nationale. Une situation qui a fortement perturbé son programme estival. Les passagers de la compagnie ont été aussi impactés par cet incident. En effet, depuis plus de deux jours, des centaines de voyageurs, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées, se sont retrouvés coincés à quai, dans des conditions pénibles, à supporter les fortes chaleurs de l'été, dans l'espoir de rejoindre l'Algérie. Heureu-

sivement, après plus de 48 heures, les affaires maritimes ont finalement donné leur feu vert pour que le Tassili 2 quitte le port de Marseille, très tôt le vendredi 2 août, à condition qu'il ne transporte pas de passagers. Dans une déclaration accordée à La Provence, le Grand port de Marseille a confirmé que la compagnie algérienne a chargé l'ensemble des véhicules à bord du Tassili 2, tandis que le Badji Mokhtar 3 transporte les voyageurs jusqu'au port d'Alger. Depuis plusieurs jours, des vidéos relayées sur les réseaux sociaux montrent une situation tendue au port de Marseille, où des centaines de passagers étaient bloqués. Très inquiets, ces derniers ont exprimé leur mécontentement et dénoncent un «manque de communication et un mauvais traitement de la compagnie à leur égard». De son côté, Algérie Ferries a publié un nouveau communiqué, dans lequel elle annonce une nouvelle vague de reports de traversées et que les



perturbations se poursuivront, au moins jusqu'au 8 août.

## Oran -Alicante : changement dans le programme des traversées

La Société nationale de transport maritime a annoncé une série de modifications dans son programme de voyages, publiées via sa page officielle sur Facebook. Ces ajustements concernent principalement les trajets entre Alicante et Oran. Le

départ d'Alicante pour Oran prévu pour le 2 août sera désormais effectué le 6 août à 11h00 sur le navire Algérie 2. Des changements de destination ont également été annoncés. Par exemple, le voyage Oran-Alicante prévu le 1er août à 19h00 se transformera en un trajet Oran-Almería le 3 août à 22h00, toujours à bord du navire Trasméditerranée. De plus, le départ prévu pour le 3 août à 19h00 d'Oran vers Alicante deviendra également un voyage vers

Almería le même jour à 22h00. En ce qui concerne le trajet retour, le voyage Alicante-Alger prévu pour le 4 août à 19h00 est modifié pour devenir un voyage Alicante-Oran le 7 août à 19h00, à bord du navire Algérie 2. De même, le trajet Alger-Alicante du 5 août à 17h00 est remplacé par un voyage Oran-Alicante le même jour à 22h00 sur le même navire. Outre les changements concernant Alicante et Oran, d'autres ajustements touchent les trajets vers Annaba et Marseille. Le trajet Marseille-Annaba du 4 août à 12h00 sera désormais un voyage Marseille-Béjaïa le 4 août à 17h00 à bord du navire Tassili 2. Le voyage retour Annaba-Marseille du 5 août à 12h00 sera également modifié pour devenir un trajet Bejaïa-Marseille le même jour à 17h00 sur le même navire. Enfin, la société a annoncé que le voyage Oran-Marseille, initialement prévu pour le 6 août à 11h00, est reporté au 8 août à 12h00, à bord du navire Algérie 2. Les passagers sont invités à vérifier régulièrement les mises à jour pour éviter tout désagrément.

## ANALYSES MÉDICALES EN DEHORS DES LABORATOIRES AGRÉÉS

### Le syndicat dénonce une pratique illégale

Le Syndicat algérien des laboratoires d'analyses médicales (Salam) a tiré la sonnette d'alarme face à l'augmentation de l'exercice illégal de cette profession, assurant que la situation ne cesse de s'aggraver, mettant en péril la santé des patients. Dans un communiqué, le syndicat affirme que cette pratique, devenue courante, représente une menace sérieuse pour l'ensemble du système de santé, exacerbée par la publication de l'instruction n°10 du ministère de la Santé, expliquant que «cette instruction a été interprétée par beaucoup comme une permission tacite accordée aux pharmacies pour effectuer des analyses médicales». Ce malentendu a conduit de nombreuses pharmacies, dans différentes wilayas, à se lancer dans des activités qui sont normalement du ressort des laboratoires d'analyses médicales agréés. En outre, les salles de soins et les cliniques médicales privées contribuent également à ce problème en réalisant des analyses ou en transportant des échantillons de patients, et ce malgré l'existence de laboratoires spécialisés. De plus, le syndicat a déploré le fait que «les centres de diagnostic médical opèrent souvent sans la présence obligatoire de pharmaciens ou de médecins biologistes, ce qui constitue une violation flagrante des réglementations en vigueur». Face à cette pratique devenue courante, le représentant des laboratoires d'analyses médicales a souligné «être étonné et préoccupé par le silence persistant des autorités de tutelle face à ces pratiques illégales». Il a affirmé que malgré de nombreuses demandes d'audience déposées par le bureau national du syndicat, accompagnées de dizaines de plaintes détaillant des cas spécifiques d'activités illégales, aucune réponse n'a été donnée. Selon Salam, ces plaintes mettent en évidence un risque grave pour la sécurité sanitaire, car les analyses médicales effectuées en dehors des laboratoires agréés peuvent être inexactes et compromettre la santé des patients.

## AIR ALGÉRIE

### Suspension temporaire vers le Liban

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé jeudi dernier, via un communiqué officiel, la suspension temporaire de ses vols à destination du Liban. Cette décision, qui prend effet immédiatement, est motivée par des raisons non spécifiées, et la compagnie a précisé qu'elle resterait en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Cette interruption des liaisons aériennes survient dans un contexte international marqué par des incertitudes croissantes, tant

sur le plan sécuritaire que sanitaire. Bien que le communiqué d'Air Algérie ne détaille pas les motifs exacts de cette suspension, on peut supposer que la mesure vise à garantir la sécurité des passagers et à répondre à des évolutions potentielles de la situation régionale ou à des exigences réglementaires. La suspension des vols entre l'Algérie et le Liban ne manquera pas d'affecter les voyageurs réguliers sur cette ligne, notamment les ressortissants algériens

et libanais qui utilisent fréquemment cette liaison pour des raisons familiales, professionnelles ou touristiques. Air Algérie a donc pris soin de rassurer ses clients en les invitant à se tenir informés de la situation via ses agences ou son centre d'appel. La compagnie aérienne nationale s'engage ainsi à accompagner les passagers concernés et à leur fournir les informations nécessaires pour gérer cette période d'incertitude.

## DÉCLARATION DE LA MONNAIE PAR LES VOYAGEURS

### Les modalités fixées par arrêté

Les modalités de déclaration de la monnaie par les voyageurs ainsi que le modèle de déclaration viennent d'être fixées par un arrêté du 20 juillet 2024, publié dans le journal officiel n°51. «En application des dispositions de l'article 198 bis de la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes, le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités de la déclaration de monnaie par les voyageurs, ainsi que le modèle de déclaration de la monnaie», stipule le texte signé par le ministre des Finances, Laaziz Faïd. «L'obligation de déclaration de la monnaie par les voyageurs, résidents ou non-résidents, s'applique aux montants libellés en monnaie nationale ou étrangère, d'une somme supérieure au seuil fixé par la législation et la réglementation en vigueur», indique l'arrêté, et de préciser : «Conformément à la législation en vigueur, l'obligation de déclaration citée ci-dessus, concerne les billets de banque, pièces de monnaie et tous les moyens de paiement au porteur, les effets de commerce ainsi que les autres valeurs et titres de créance négociables, au porteur ou endossables, détenus par les voyageurs. La déclaration de la monnaie s'effectue par le voyageur à l'occasion

de son entrée ou de sa sortie du territoire national, auprès du bureau des douanes d'entrée ou de sortie. Les voyageurs souscrivent la déclaration de la monnaie, essentiellement, par voie électronique avant l'arrivée au bureau des douanes. Cette déclaration peut s'effectuer par écrit, à l'entrée ou à la sortie, conformément aux modèles de formulaires joints en annexes I et II du présent arrêté, mis à la disposition du voyageur par les services des douanes. Le formulaire de la déclaration de la monnaie doit être dûment renseigné et signé par le voyageur. La déclaration de la monnaie fait l'objet d'enregistrement et de suivi par les services des douanes», détaille le même texte. Selon la même source la déclaration de monnaie doit s'effectuer avant le franchissement des limites des lieux désignés pour le contrôle douanier. «Le formulaire de la déclaration de la monnaie n'est valable que pour un seul séjour», souligne le texte, et d'ajouter : «A la sortie du territoire national, les voyageurs résidents et non-résidents sont soumis à la présentation, selon le cas, d'un avis de débit bancaire des prélèvements effectués sur un compte devise ouvert en Algérie, ou d'une autorisation de la Banque

d'Algérie, lorsque le montant de la monnaie transportée dépasse le seuil fixé par la législation et la réglementation en vigueur (...). Les voyageurs non-résidents exportant des montants, importés et non utilisés en Algérie, doivent présenter au bureau des douanes, le formulaire de déclaration de la monnaie souscrite à l'entrée, visé par un guichet de la Banque d'Algérie, un guichet d'une banque, intermédiaire agréé et/ou un bureau de change constatant les opérations de change effectuées durant leur séjour en Algérie», dispose l'arrêté, qui précise que «out montant déclaré doit être présenté aux agents des douanes à des fins de contrôle». Le même texte indique que «l'administration des douanes constitue des bases de données des déclarations de monnaies, nationale et étrangère. Ces bases de données font l'objet d'échange et d'exploitation dans le cadre de la coopération nationale et internationale, conformément à la législation en vigueur. Le défaut de déclaration, le défaut de présentation des montants déclarés ou les fausses déclarations effectuées par les voyageurs, sont sanctionnés conformément à la législation en vigueur», conclut l'arrêté.

HUB ÉNERGÉTIQUE RELIANT L'ALGÉRIE À L'EUROPE

# Sonelgaz et Sonatrach signent un protocole d'entente avec ENI

**Sonelgaz et Sonatrach ont signé, mercredi dernier, à Milan (Italie), un protocole d'entente (MoU) avec la compagnie italienne ENI, afin de conduire conjointement des études de faisabilité d'un projet d'interconnexion électrique entre les réseaux électriques algérien et italien, à travers la réalisation d'un câble sous-marin reliant les deux pays, ont indiqué les deux groupes publics...**

Ce protocole d'entente a été signé par le P-DG de Sonelgaz, Mourad Adjal, le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et celui de la compagnie italienne ENI, Claudio Descalzi. L'accord vise «à définir le cadre général et à établir les bases et principes en vertu desquels les parties concernées conviennent de conduire conjointement des études de faisabilité d'un projet d'interconnexion électrique entre les réseaux électriques algérien et italien, en vue de l'échange ou de la fourniture d'électricité au marché italien et européen, à travers la réalisation d'un câble sous-marin reliant l'Algérie et l'Italie», selon un communiqué de Sonelgaz. Ces études comprennent la réalisation d'une évaluation technique, environnementale, juridique, économique, financière et de marché, dans le but ultime de produire, transporter et commercialiser de l'électricité décarbonée à partir de sources renouvelables, ainsi qu'un calendrier détaillé des phases du projet, de la conception à l'exploitation et mise en service,



a ajouté la même source. «S'inscrivant dans le cadre de l'exécution des instructions de Monsieur le président de la République, cette coopération stratégique se veut un pas supplé-

taire pour renforcer les ambitions de l'Algérie de se positionner en tant que fournisseur majeur de l'Europe en matière d'énergie notamment verte», et ce compte tenu de «l'excédent

de la production électrique grâce aux importants investissements injectés dans ce secteur au cours des dernières années, faisant de l'Algérie l'un des plus grands producteurs de cette

énergie sur le continent», note Sonelgaz. Cela intervient parallèlement avec la mise en œuvre du programme de 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035, dont Sonelgaz a lancé la première phase de 3.200 Mégawatts, qui est "en cours de réalisation et s'ajoute aux capacités de production disponibles actuellement, est-il souligné dans le communiqué. De son côté, le groupe Sonatrach a affirmé dans un communiqué, que ce projet à dimension hautement stratégique, constitue une première, et permettra de créer «un hub énergétique reliant l'Algérie à l'Europe». Ce protocole d'entente vient renforcer la coopération existante entre ce groupe public et la compagnie ENI, dans le cadre des deux protocoles d'intention stratégiques signés le 23 janvier 2023 à Alger, et qui avaient pour objectif de définir les futurs projets communs portant sur l'approvisionnement énergétique, la transition énergétique et la décarbonisation. La conclusion de ce protocole confirme «les ambitions de l'Algérie de renforcer sa position de fournisseur majeur de l'Europe en matière d'énergie en incluant l'électricité», conclut le communiqué de Sonatrach.

## Réunion de travail de haut niveau entre Sonatrach et la compagnie américaine Baker Hughes

Le P-DG de la Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, mercredi dernier, à Milan (Italie), une réunion de travail avec une délégation de la compagnie américaine Baker Hughes, conduite par son PDG, Lorenzo Simonelli, en vue de renforcer la coopération entre les deux parties, indique un communiqué du groupe public.

Lors de cette réunion, il a été question des moyens de consolider les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication des équipements d'énergie et de rechercher de nouvelles opportunités à même de renforcer le partenariat futur avec la compagnie américaine Baker Hughes, lit-on dans le communiqué. La

réunion s'est déroulée en présence du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, ainsi que des cadres dirigeants des deux sociétés algériennes, selon la même source. Tenue à Milan, la réunion intervient dans le cadre de la visite de travail effectuée par Hachichi en Italie.

Il convient de rappeler que la compagnie américaine est un partenaire de Sonatrach, dans les filiales ALGESCO et APAC, spécialisées dans la fabrication d'équipements industriels et de pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures, de même qu'elle contribue à plusieurs projets de développement vitaux.

BUREAUX DE CHANGE

## La Banque d'Algérie s'apprête à statuer sur les demandes d'agrément

Depuis 2016, le dossier des bureaux de change en Algérie continue d'alimenter les chroniques médiatiques. Promis depuis des lustres par les gouvernements successifs, la date de leur ouverture a été reportée à plusieurs reprises. Toutefois, ce dossier a connu des avancées considérables ces derniers temps. L'ouverture de ces bureaux est dans sa dernière ligne droite.

Ces bureaux devraient ouvrir comme prévu par la loi sur la monnaie et le crédit. Pour l'instant, la décision n'a pas été concrétisée, mais le ministre des Finances avait affirmé à la fin du mois d'avril que l'instruction de la Banque d'Algérie (BA) qui devait officialiser l'ouverture de ces bureaux était prête. Quelques mois plus tard, le même ministre s'est une nouvelle fois exprimé sur ce dossier. Laaziz Faïd a affirmé devant l'Assemblée nationale en réponse à une question écrite d'un député que la Banque d'Algérie se prononcera sur les dossiers de la demande d'accréditation

pour ouvrir des bureaux de change et que des préparatifs sont en cours pour déployer un réseau de bureaux de change à travers le pays. Ainsi, la Banque d'Algérie s'apprête à statuer sur les demandes d'agrément des bureaux de change officiels pour la conversion de devises étrangères. L'institution financière se prononcera donc conformément à ce que prévoit la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit et du droit bancaire. Il faut dire que la réponse du ministre intervient à un moment où le taux de change des devises étrangères a atteint un niveau très élevé. Cela rappelle la nécessité d'ouvrir des bureaux de change officiels pour impacter le circuit informel qui est la véritable bourse de change en Algérie. Le ministre a expliqué, par ailleurs, que le projet de système de la Banque d'Algérie relatif aux bureaux de change a été étudié et approuvé par le Conseil monétaire et bancaire lors de sa session ordinaire tenue le 21 septembre 2023. Toutefois, la concrétisation se fait en plusieurs phases.

En effet, la Banque d'Algérie devra créer les conditions pour favoriser le déploiement d'un réseau national de bureaux de change pour faciliter les opérations de change à grande échelle. Ce système sera mis en œuvre selon une instruction de la Banque d'Algérie qui détermine les

conditions d'ouverture des bureaux de change. Ainsi, les dossiers répertoriés pour l'ouverture de bureaux de change seront examinés par cette institution qui délivrera les autorisations pour exercer cette activité.

S.F.

ÉNERGIE

## Le pétrole chute à 75,52 dollars

Les cours du pétrole, dans le vert une partie de la séance, ont fini par flancher dans le sillage des autres actifs vendredi dernier, réagissant à une détérioration de l'emploi américain en juillet. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, a cédé 3,40% à 76,81 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a perdu 3,65% à 73,52 dollars. La baisse a suivi celle du marché boursier après l'annonce par le ministère du Tra-

vail américain d'une augmentation plus vive qu'attendue du taux de chômage le mois dernier. A 4,3% contre 4,1%, il est au plus haut depuis trois ans. La prime de risque géopolitique au Moyen-Orient s'est en outre essoufflée, selon Phil Flynn de Price Futures Group. «Jusqu'à présent, l'offre de pétrole (venant de la région) n'a pas changé et, dans ce contexte, les marchés ont supprimé une partie de la prime de risque», expliquent aussi les analystes d'Energi Danmark.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Adrar  
Daira d'Adrar  
Commune d'Adrar  
Service des programmes  
Service des commissions  
N.I.F : 098401015013837

AVIS N°: 14...../2024

PORTANT L'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 06 /2024

Conformément à l'article N° 65 du décret présidentiel N° 247/2015 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Adrar à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à Avis D'appel D'offres Ouvert avec exigences des capacités minimales n° 06/2024 Apparu aux quotidiens " Express" le 22-04-2024 en Réalisation des locaux commerciaux à rue 19 mars 1962.

Vu le procès-verbal de réunion de la commission d'évaluation des offres N°: 26/2024 du : 14/05/2024

La procédure d'évaluation des offres a été faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges et les résultats sont les suivants :

PROJET	NOM DE SOUMISSIONNAIRE ET NIF	LE MONTANT (DA)	LE DELAI DE RELISATION	RAISONS ET CRITERE DE CHOIX
Réalisation des locaux commerciaux à rue 19 mars 1962.	MAHAMMEDI KHALED 198201010053741	18.749.493.68	140 JOURS	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret sus-cité, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.

Les soumissionnaires qui souhaitent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière peuvent se rapprocher du bureau des marchés – service des programmes de la commune, dans un délai de (03) trois jours à compter de la date de la première publication de cet avis sur le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.

L'EXPRESS DU 04/08/2024

ANEP : N° 2416024968

The screenshot shows the Facebook profile of 'L'express le quotidien'. The profile picture is a stylized 'L' logo. The page name is 'L'express le quotidien' with the handle '@LexpressAlgerie - Journal'. There are 380 likes and 411 subscribers. The page is described as a daily newspaper. Below the profile information, there are several posts from the page, including one about President Tebboune's statement on foreign military bases and another about mediation with Morocco.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA  
Code fiscale : **0.002 1701.50020 69 DEP**

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

N° 179 /2024

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°163/2024 Relatif à la réalisation D'une école primaire type 2 à Hai El-mostakbal Djelfa -lot unique-. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

ENTREPRISE RETENUE : **Allaoua Nadir**  
NIF : 163172500124173  
MONTANT EN TTC : **110.720.958.30 DA (Montant corrigé)**  
DELAI DE REALISATION : **06 mois**  
CRITERE DE CHOIX : **Moins disant qualifié**

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

L'EXPRESS DU 04/08/2024

ANEP : N° 2416024970



TISSEMSILT

# Taux d'avancement important du programme complémentaire de la wilaya

Le wali de Tissemsilt Bouzaid Fethi a fait part d'un taux d'avancement important réalisé dans les différents projets du programme complémentaire consacré à la wilaya. Le wali a indiqué, lors de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) au titre de l'année 2024, consacrée à la présentation des résultats du programme complémentaire de la wilaya, que 13 projets dans le secteur des travaux publics ont bénéficié d'une enveloppe financière de 47,62 milliards de DA, avec un taux d'avancement des travaux supérieur à 60% enregistré. Parmi ces projets figurent le dédoublement de la route nationale RN 14, reliant la wilaya de Tissemsilt aux frontières de Tia-

ret, sur une distance de 8 km, avec la réalisation d'un échangeur, ainsi que la réalisation du dédoublement de la RN 120, qui relie la commune de Laâyoune et les frontières de la wilaya de Djelfa sur une distance de 22 km, l'entretien des chemins communaux sur une distance de 98 km, en plus des travaux de réparation des glissements de terrain sur les routes nationales 65 et 19 à Theniet El Had et Lazharia, qui tirent à leur fin. Le wali a également évoqué le secteur des ressources en eau, qui a bénéficié de 19 projets d'une enveloppe financière de 20,85 milliards de dinars, qui enregistrent un taux d'avancement important des travaux, notamment la mise en service de nombreux forages, qui

ont permis à la wilaya de faire face au manque d'approvisionnement en eau potable. Concernant le secteur de l'énergie, il a souligné que 128 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à travers la wilaya, ainsi que des travaux de raccordement de 8 autres, actuellement en cours sur une distance d'environ 50 km, avec une enveloppe financière dépassant les 200 millions de DA, en plus du raccordement des zones reculées aux réseaux d'électricité et de gaz, portant le taux de couverture de la wilaya avec ces deux énergies importantes à plus de 90%. Concernant l'habitat, Bouzaid a souligné la grande avancée des projets dans ce secteur vital pour la wilaya.



TÉBESSA

## De nouveaux établissements scolaires réceptionnés

À l'approche de la rentrée scolaire 2024, la wilaya de Tébessa se prépare à accueillir plusieurs nouveaux établissements scolaires, marquant un tournant significatif pour le secteur de l'éducation nationale. Cette initiative vise à améliorer les conditions d'apprentissage pour les élèves des trois paliers de l'enseignement. Dès septembre, Tébessa mettra en service deux nouveaux groupes scolaires, 33 classes d'extension et trois cantines scolaires, principalement pour le cycle primaire. Pour le cycle moyen, deux collèges d'enseignement moyen (CEM) et 11 classes d'extension seront également disponibles. Le lycée de Hammamet, ainsi que des extensions au lycée Malek-Ben-nabi, renforcent l'offre éducative pour le cycle secondaire. Dans un effort pour moderniser l'éducation, 47 écoles primaires recevront 1.104 tablettes numériques, s'ajoutant aux 2.723 tablettes déjà distribuées au cours des deux dernières années. Cette initiative numérique vise à enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves et à intégrer les nouvelles technologies dans le système éducatif.

Pour faciliter l'accès aux ressources pédagogiques, les manuels scolaires seront disponibles dans 59 points de vente, incluant 49 établissements scolaires et 10 librairies privées agréées. Cela garantit que chaque élève puisse se procurer les outils nécessaires pour réussir. Le secteur de l'éducation bénéficiera d'une enveloppe financière de plus de 100 millions de DA pour l'année 2024, destinée à renouveler l'équipement de 194 établissements scolaires. Cette initiative vise à garantir un environnement d'apprentissage optimal pour tous les élèves. Avec 93.000 demandes de cartables scolaires enregistrées, la prime de scolarité de 5.000 DA sera attribuée à près de 200.000 élèves, soulignant l'engagement des autorités à soutenir les familles dans leurs dépenses éducatives. Le wali, Said Khelil, a annoncé que le parc de véhicules destinés au transport scolaire sera renforcé par l'ajout de 13 nouveaux bus avant la fin de l'année. Cela permettra d'améliorer l'accès à l'éducation pour les élèves des zones rurales et éloignées.

TINDOUF

## Intensification des opérations de développement de l'arganier

Des opérations de plantation pour la valorisation de l'arganier sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la préservation de cette espèce sylvoicole rare, a-t-on appris de la Conservation locale des Forêts. A cet effet, et dans le cadre du plan d'intensification de la plantation de cet arbre, il a été procédé à la plantation de 10 000 arbustes d'arganier à travers les territoires de peuplement de cette espèce dans la wilaya, dont Touraf-Bouâm, Merkala et Targuant, a indiqué le conservateur des forêts, Mohamed Boughalia. D'autres opérations, dotées d'un financement de 50 millions de DA, dégagé du Fonds de développement rural et du programme sectoriel de développement (PSD), ont été accordées au secteur pour la mise en défens d'une surface de 10 ha peuplés d'arganiers, en plus de la mise en terre de 400 arbustes en irrigué et la réalisation de deux forages dotés d'un système de goutte-à-goutte et d'une maison cantonnière alimentée en énergie solaire, a-t-il ajouté. A ces actions, s'ajoute la plantation de 50 ha, soit 5.000 arbustes dans les périmètres agricoles, la réhabili-

tation des forages existants et leur équipement en kits solaires pour le pompage de l'eau. Les efforts de développement de l'arganier portent également sur la collecte de graines et semis de cet arbre, destinés aux pépinières et aux wilayas voisines concernées par le développement de cette espèce sylvoicole, la mise en défens des superficies peuplées d'arganiers contre le pâturage anarchique et la réalisation d'une clôture de protection longue de 400 km. La Conservation des Forêts signale également la délimitation d'une réserve à Touiref Bouâm d'une capacité de production de 10.000 arbustes, et de la projection d'une autre dans la région d'Oued-Djezz, la plus importante au Sud du pays, d'une capacité de 150.000 à 200.000 arbustes d'arganier. Dans le cadre de l'investissement dans la valorisation de cette espèce sylvoicole, il est fait état de la mise en terre, entre 2017 et 2021, de quelque 1.580 plants d'arganiers, ainsi que de 300 autres plants de même type dans le cadre d'un système appelé Grow-Box ou Water-Box, en vue de lutter contre la désertification.

NÂAMA

## Réhabilitation de 36 écoles primaires dans la daïra de Mecheria

Un total de 36 écoles primaires de la daïra de Mecheria, dans la wilaya de Nâama, ont bénéficié d'opérations de rénovation et de réhabilitation pour une enveloppe budgétaire globale de 220 millions de dinars, en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2024-2025), a-t-on appris, jeudi dernier, des services de la wilaya. La même source a précisé que

le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, a effectué, jeudi, une visite d'inspection au cours de laquelle il s'est enquis de l'avancement des travaux mis en œuvre dans le cadre de ce programme. Les travaux initiés dans cette optique affichent des taux d'avancement appréciables, a-t-on fait savoir de même source, faisant observer que les chantiers de 7 écoles

ayant fait l'objet des mêmes actions sont totalement achevés, alors que les travaux des 29 écoles restantes affichent des taux d'avancement oscillant entre 50 et 80%, a indiqué la même source, qui a souligné que 5 écoles sur les 36 ciblées ont bénéficié d'aires de jeux pour une enveloppe financière globale de 30 millions de DA. Le premier responsable de l'exécutif de

Nâama, lors de sa visite dans la daïra de Mecheria, qui couvre administrativement les communes du chef-lieu de daïra d'Ain Benkhelil et de Labiod, a mis l'accent sur l'impératif d'accélérer la cadence des travaux afin de réceptionner les projets dans les délais contractuels. Bouzegza a, d'autre part, instruit les services compétents de doter ces établissements scolaires d'équipements de chauffage central, de terrains de jeu revêtus de gazon synthétique, a-t-il insisté avant la rentrée des classes, a fait savoir la même source. Le wali de Nâama a également inspecté, lors de sa tournée, dans la commune de Mecheria, le chantier inhérent à l'aménagement urbain de l'agglomération rurale de 2.400 logements pour une enveloppe financière de 160 millions de DA. Bouzegza a annoncé, à cette occasion, que cette nouvelle zone d'habitation vient de bénéficier de nouveaux projets, dont un lycée, un CEM et une école primaire, une polyclinique et une piscine de proximité, indiquant que les travaux de concrétisation de ces nouveaux projets seront lancés prochainement.

JIJEL

## 900 millions de DA pour la réhabilitation du CW 142

Une enveloppe financière de 900 millions de DA a été mise en place dans la wilaya de Jijel en vue de la réhabilitation du chemin de wilaya (CW) n 142 reliant la commune de Chahna aux limites administratives de la wilaya de Mila, a indiqué, jeudi dernier le directeur intérimaire des travaux publics, Adel Lachhab.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la remise en état de cet axe, long de 25 km, sera centrée sur l'élimination des points noirs par un traitement des virages dangereux, l'élargissement de la chaussée et la réalisation de bas-côtés drainants à même de permettre l'écoulement des eaux de pluie et d'empêcher les glissements. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à désenclaver la zone sud de la

wilaya de Jijel et à réhabiliter les différentes voies facilitant la circulation automobile entre Jijel et les wilayas voisines, selon le même responsable qui a souligné que les délais contractuels arrêtés pour l'achèvement du projet ont été fixés à 15 mois, ce segment du CW 142 devant être livré d'ici à la fin de l'année 2025. Lachhab a également indiqué que le secteur des travaux publics vient d'entamer plusieurs opérations destinées à améliorer la situation générale des routes nationales (RN) et des chemins de wilaya (CW). Il a cité, à ce propos, la réhabilitation de la RN 77 dans son tronçon reliant la commune de Texenna et le chef-lieu de wilaya, de la RN 147 dans la zone de Boukhertoum (commune d'Emir-Abdelkader) et du CW 135 entre les communes de Chekfa et de Bordj Tahar.

FEUX DE FORÊT EN ALGÉRIE

# Plusieurs feux déclarés à travers le pays

**La canicule ne relâche pas son emprise sur plusieurs régions du pays, avec des températures atteignant les 46 °C...**

La Direction générale de la Protection civile a signalé plusieurs incendies de forêts et de broussailles dans diverses wilayas. À Sidi Maarouf, Jijel, un incendie a éclaté dans la région de Ghezala. Grâce à l'intervention rapide des équipes de Protection civile, le feu a été complètement éteint. À Skikda, un incendie s'est déclaré dans la forêt relative à la commune de Kenoua, et a également été maîtrisé. Un autre incendie a ravagé la forêt de la zone montagneuse de l'Oued Forcha à Annaba. Les pompiers ont réussi à l'éteindre, mais la surveillance continue pour prévenir toute reprise. À Souk-Ahras, des feux ont éclaté dans la commune de Haddada, et de Mechroha. Ces incendies ont été maîtrisés, mais la surveillance reste en vigueur. Toujours à Souk-Ahras, un second incendie à Mechroha dans la forêt de Sidi Abdallah est en cours d'extinction. Dans la wilaya de Mila, un incendie s'est déclaré dans la commune de Terrai Bainen. Les pompiers ont réussi à l'éteindre et maintenir la vigilance. Vendredi dernier, les services de la protection civile sont intervenus pour éteindre un incendie de forêt dans la région d'Ain Chouikha, commune de Bouhamdane, à Guelma. Selon un communiqué de la

Direction générale de la Protection civile, l'opération d'extinction se poursuit encore. Pour cette mission, 16 agents de différents grades ont été mobilisés, ainsi que 5 camions de pompiers, une ambulance et 3 avions AT 802. Les efforts se concentrent sur la maîtrise complète du feu et la prévention de nouvelles flammes. Les incendies continuent d'avancer et, trente-cinq familles, soit au moins une centaine de personnes, ont été évacuées à Mila dans le nord-est du pays. «Les équipes d'intervention ont été soutenues par deux avions : un AT 802 et un BE200», a annoncé jeudi dernier, De moindre intensité, ces feux qui ont ravagé des broussailles et des récoltes agricoles, selon la protection civile algérienne, constituent une sérieuse alerte pour le pays qui a connu, depuis 2021, des incendies ravageurs, avec de nombreuses victimes et d'importants dégâts matériels. Les premiers incendies ont été signalés dans la wilaya d'Ain Defla où des arbres fruitiers ont été ravagés par les feux dans la commune d'El Hasania. La wilaya de Mila n'est pas épargnée, avec un incendie dans la localité d'El Achoucha Sibari, commune de Grarem Gougaa, nécessitant également la mobilisation des services de la protec-



tion civile pour maîtriser les flammes. La wilaya de Tizi-Ouzou est particulièrement touchée par les premiers feux de forêts de l'été. Selon les communiqués de la protection civile, dans la localité d'El Djebba, commune de Ouaguenoun, ce sont des cultures qui ont été ravagées par les flammes. Toujours dans la même wilaya, le village de Thamdik, dans la commune de Mekla, un incendie de broussailles s'est déclenché, mais vite maîtrisé par les services de la Protection civile. Des incendies similaires ont été également enregistrés dans les wilayas de Bouira, de Sétif et à Médéa. Pour

éviter les scénarios des années précédentes, les autorités ont annoncé de nombreuses mesures, dont l'interdiction des pique-niques dans les forêts et les montagnes à partir du 1<sup>er</sup> mai dernier. Le gouvernement a mobilisé également des équipes de sapeurs-pompiers, des volontaires et des moyens aériens pour faire face aux incendies durant cet été. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation sont menées pour informer la population des risques d'incendies et des mesures de prévention à adopter. Chaque été, le nord de l'Algérie est touché par des feux de forêt, un phénomène

qui s'accroît d'année en année sous l'effet du changement climatique, entraînant des sécheresses et des canicules. Fin juillet 2023, les incendies qui ont ravagé le nord du pays ont fait au moins 34 morts et détruit des milliers d'hectares de forêts et de cultures ainsi que des centaines d'habitations. En août 2022, de gigantesques incendies avaient fait 37 morts dans la région d'El Tarf, dans le nord-est du pays. L'été 2021 avait été le plus meurtrier depuis des décennies : plus de 90 personnes avaient alors péri dans des feux de forêt ayant dévasté le nord du pays. **S.F.**

## SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

### Protéger les bébés contre les maladies infantiles

Pendant la période cruciale des premiers stades de la croissance et du développement, les anticorps présents dans le lait maternel protègent les nourrissons contre les maladies infantiles et réduisent le risque de certains types de cancers et de maladies non transmissibles chez les mères. La Semaine mondiale de l'allaitement maternel est organisée chaque année durant la première semaine d'août, une occasion d'encourager l'allaitement maternel qui est l'un des moyens les plus efficaces de garantir la santé et la survie de l'enfant. Toutefois, actuellement, moins de la moitié des nourrissons de moins de 6 mois sont exclusivement allaités au sein, dans le monde. Cette année, la célébration de cette semaine a pour thème : combler l'écart : soutien à l'allaitement maternel pour toutes. Une manière de rendre hommage aux mères qui allaitent et mettre en avant l'importance de l'allaitement maternel et l'importance du soutien à plusieurs niveaux. «Au cours des 12 dernières années, le nombre de nourrissons de moins de 6 mois qui sont exclusivement allaités au sein a augmenté de plus de 10 % à l'échelle du globe. À présent, 48 % des nourrissons dans le monde bénéficient de cet excellent départ dans la vie. Concrètement, cela signifie que l'allaitement a sauvé la vie de centaines de milliers de bébés», selon l'organisation mondiale de la santé (OMS). L'objectif de l'agence onusienne est de porter le taux d'allaitement maternel exclusif à au moins 50 % d'ici à 2025, mais il reste encore des problèmes épineux à surmonter, d'après cette même

source. «Lorsque les mères reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour allaiter leur nourrisson, c'est l'ensemble de la population qui en bénéficie. Selon les dernières données disponibles, l'augmentation du taux d'allaitement maternel pourrait en effet sauver la vie de plus de 820 000 enfants chaque année, dans le monde», estime l'OMS. Il faut dire que pendant la période cruciale des premiers stades de la croissance et du développement, les anticorps présents dans le lait maternel protègent les nourrissons contre les maladies et favorisent leur survie. C'est d'autant plus important dans les situations d'urgence : le lait maternel constitue alors un aliment sûr, nutritif et accessible pour les nourrissons et les jeunes enfants. L'allaitement

protège les bébés contre les maladies infantiles et réduit le risque de certains types de cancers et de maladies non transmissibles chez les mères. D'après les estimations, 4,5 milliards de personnes (soit plus de la moitié de la population mondiale) n'ont pas accès à l'ensemble des services de santé essentiels. De nombreuses femmes ne reçoivent donc pas le soutien dont elles ont besoin pour allaiter leur nourrisson de manière optimale, notamment des conseils de santé apportés avec empathie et respect par du personnel qualifié ainsi qu'un accompagnement tout au long de leur allaitement. Pour lutter contre les inégalités en matière de soins de santé et apporter efficacement et au bon moment un soutien aux mères qui allaitent et à

leurs familles, il est indispensable de collecter des données fiables. À l'heure actuelle, la moitié seulement des pays du monde recueillent des données sur le taux d'allaitement. Pour rappel, en 2018, une résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé la Semaine mondiale de l'allaitement maternel en tant que stratégie importante de promotion de la santé. Avec un thème différent chaque année, elle vise à promouvoir les environnements favorables qui aident les femmes à allaiter -y compris le soutien dans la communauté et sur le lieu de travail, avec des protections adéquates prévues dans les politiques et les lois des pays -ainsi que le partage d'informations sur les avantages et les stratégies de l'allaitement. **Amel B.**

ÉTÉ 2024

### ETUSA lance plusieurs lignes de bus à l'occasion de la saison estivale

Avec l'arrivée de l'été, les journées s'allongent et les températures grimpent, incitant les citoyens à rechercher des moyens de profiter pleinement de la saison estivale. Pour répondre à cette demande croissante de mobilité vers les lieux de loisirs, la société de transport ETUSA a inauguré de nouvelles lignes de bus facilitant l'accès aux plages et aux parcs. Cette initiative vise à offrir aux citoyens un accès facile et pratique à des destinations estivales populaires, rendant les escapades balnéaires et les sorties en famille plus accessibles. ETUSA a lancé une nouvelle ligne de bus reliant Hammedi à Boumerdès Plage, en passant par Ouled Heddadj. Cette initiative vise alors à offrir aux citoyens un accès facile et pratique aux plages durant cette période estivale. Ainsi, les départs depuis Hammedi sont programmés à 9h00, 12h00 et

15h00, tandis que les retours depuis Boumerdès Plage sont prévus à 18h00 et 21h00. En parallèle, ETUSA a également mis en place deux nouvelles lignes de bus vers Dounia Parc, un lieu de détente prisé des familles algériennes. Ces lignes permettent alors aux familles de profiter d'un espace vert pour se divertir et se ressourcer.

Les nouvelles lignes partent de la Place du 1er Mai et de la Place des Martyrs, desservant toutes deux Dounia Parc. Le service commence à 19h00 et se termine à minuit, offrant ainsi une option de loisirs en soirée pour les familles. Ces nouvelles lignes faciliteront alors l'accès aux lieux de loisirs pendant l'été. En offrant des options de transport public pratiques et économiques, ETUSA contribue à rendre les loisirs estivaux plus accessibles.



300 JOURS D'AGRESSIONS SIONISTES À GHAZA

# 33 milliards de dollars de dégâts enregistrés

Le bureau des médias de Ghaza a annoncé que l'agression sioniste avait provoqué des dégâts de l'ordre de 33 milliards de dollars en 300 jours de guerre génocidaire.

Dans un communiqué publié jeudi dernier au 300e jour depuis le déclenchement de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le bureau a déclaré : «Nous sommes confrontés à une crise humanitaire profonde et complexe qui a affecté tous les aspects de la vie à Ghaza, où les pertes directes initiales dues à la guerre génocidaire ont dépassé, jusqu'à présent, 33 milliards de dollars, en plus des dizaines de milliards de dollars de pertes indirectes. Le crime de l'occupation, consistant à fermer les passages, a provoqué une véritable catastrophe humanitaire en empêchant plus de 25.000 blessés et malades de quitter la bande pour recevoir des soins». Le communiqué souligne que l'entité sioniste «a détruit, incendié et mis hors service des hôpitaux, et a creusé sept fosses communes, en particulier dans le complexe médical Al-Shifa, le complexe médical Nasser et l'hôpital Kamal Adwan». Concernant la réalité éducative à Ghaza pendant la guerre, le communiqué indique que «plus de 800.000 étudiants ont été privés d'éducation parce que l'occupation a complètement détruit 117 écoles et universités et partiellement endommagé 332 établissements éducatifs». S'agissant de la situation du logement, le communiqué indique que l'entité sioniste «a créé une catastrophe humani-

taire sans précédent dans le monde entier, en détruisant complètement 150.000 logements et en rendant 80.000 logements inhabitables, en plus de la destruction partielle de 200.000 logements». Selon la source, «l'occupation a délibérément détruit 70 puits d'eau et les a mis complètement hors service». Concernant les victimes de cette guerre, le communiqué précise que l'entité sioniste «a commis 3.457 massacres, faisant plus de 39.480 martyrs, dont 16.314 enfants et 10.980 femmes, avec un pourcentage d'enfants et de femmes parmi les victimes atteignant 69%». Dans son communiqué, le bureau a appelé la communauté internationale et toutes les organisations internationales et des Nations unies à «faire pression sur l'occupation pour qu'elle mette fin à cette agression brutale et au crime de génocide».

## La situation en Cisjordanie se détériore de jour en jour

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré, vendredi dernier, que la situation en Cisjordanie occupée, notamment dans les camps de Nour Chams et de Tulkarem, se détériore de jour en jour, et les populations «souffrent de pénuries d'eau et de coupures d'électricité». L'UNRWA a décl-



ré dans un communiqué que la situation humanitaire en Cisjordanie occupée «se détériore de jour en jour», appelant à la fin de la guerre «silencieuse» sioniste contre la Cisjordanie. Elle a déclaré : «Les camps de Nour Chams et de Tulkarem souffrent de pénuries d'eau et de coupures d'électricité». L'agence onusienne a expliqué que les raids de l'armée sionistes «se poursuivent, provoquant des

détructions et menaçant la vie des citoyens». Coïncidant avec le début de la guerre sioniste dévastatrice dans la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation a étendu ses incursions militaires en Cisjordanie, en particulier dans les gouvernorats du nord. Des dizaines d'attaques sionistes ont causé d'importantes destructions aux infrastructures des villes de Jénine et son camp et de

Tulkarem et ses deux camps, notamment des fouilles et le sabotage des réseaux routiers, d'eau, d'électricité et d'égouts. L'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza depuis le 7 octobre, faisant plus de 130.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine meurtrière.

## Ismail Haniyeh inhumé vendredi à Doha

L'ancien Premier ministre palestinien et chef du bureau politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, assassiné mercredi dernier, par l'entité sioniste à Téhéran, a été enterré vendredi à Doha, au Qatar. La prière funéraire a eu lieu à la mosquée de l'imam Muhammad ibn Abd al-Wahhab, avant l'enterrement au cimetière de Lusail, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. La cérémonie funéraire a vu la participation du vice-président du Mouvement de libération nationale

palestinien Fatah, Mahmoud al-Aloul, représentant le président palestinien Mahmoud Abbas, de chefs de factions palestiniennes, de responsables qataris et de délégations de divers pays arabes et musulmans. L'imam de la mosquée, cheikh Mohammed Hassan Al-Murrihi, a évoqué l'importance de l'unité du monde musulman autour de la cause palestinienne, soulignant les sacrifices extraordinaires consentis par le peuple palestinien.

11-SEPTEMBRE

## Le Pentagone annule l'accord de peine pour Khalid Cheikh Mohammed

Le ministre américain de la Défense Lloyd Austin a révoqué vendredi dernier, l'accord de peine négociée pour Khalid Cheikh Mohammed, considéré comme le «cerveau» des attentats du 11-Septembre 2001, deux jours après cette décision très contestée qui lui aurait évité la peine capitale. Cet accord annoncé mercredi pour celui qui reste, après Oussama Ben Laden, la figure la plus honnie liée aux attentats du 11-Septembre, avait choqué de nombreux proches des près de 3.000 victimes et suscité de virulentes critiques dans le camp républicain. La révocation est également effective pour les deux coaccusés, Walid bin Attash et Mustafa al-Hawsawi, détenus dans la base militaire américaine de Guantanamo et aussi

concernés par l'accord qui leur aurait évité la peine capitale. «J'ai décidé, étant donné l'importance de la décision de conclure des accords de peines avant le procès avec les accusés (...), que la responsabilité d'une telle décision devrait me revenir», explique le ministre dans une brève note. Mike Rogers, président républicain de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, avait notamment envoyé une lettre au ministre affirmant que ces accords étaient «inadmissibles». Pour Mike Johnson, le président de la Chambre, ils ont fait l'effet d'«une giflette» aux familles des victimes tandis que le colistier de Donald Trump pour l'élection de novembre, le sénateur J.D. Vance, a déclaré lors d'un

meeting que les Etats-Unis avaient «besoin d'un président qui tue les terroristes et non qui négocie avec eux». Dans sa note, le ministre de la Défense ajoute révoquer ainsi l'autorité de Susan K. Escallier, qui supervisait le dossier en tant que haute-responsable du ministère de la Défense pour les commissions militaires, sur les trois affaires, dont il se saisit. «Avec effet immédiat, dans l'exercice de mon autorité, je révoque ainsi les trois accords» de peine négociée signés, est-il précisé. L'accord le concernant permettait notamment à Khalid Cheikh Mohammed d'éviter un procès où il encourrait la peine de mort, en échange d'une sentence de réclusion criminelle à perpétuité, selon les médias américains.

SOMALIE

## Un attentat sur une plage fréquentée fait au moins 32 morts

Un bilan dramatique et provisoire. Au moins 32 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées, selon la police, dans un attentat suicide du groupe extrémiste shebab suivi de tirs d'armes à feu, vendredi dernier, sur une plage fréquentée de la capitale somalienne Mogadiscio. «Plus de 32 civils ont été tués dans cet attentat, et environ 63 autres ont été blessés, dont certains grièvement» a déclaré hier, le

porte-parole de la police Abdifatah Adan Hassan à la presse. Un précédent bilan de la police faisait état de sept morts. La police et des témoins ont précisé qu'un kamikaze s'était fait exploser la veille au soir sur la plage du Lido, fréquentée par des hommes d'affaires et des fonctionnaires. Le quartier huppé, avec ses hôtels et ses restaurants chics, a déjà été la cible d'attaques par le passé. Des assaillants ont ensuite

ouvert le feu sur la plage, selon la même source. «Les terroristes sans pitié ont tué des civils au hasard», a déclaré le policier Mohamed Omar, ajoutant que les forces de sécurité somaliennes ont tué cinq membres du groupe islamiste radical des shebabs, lié à Al Qaïda. Les assaillants ont été désignés comme des kharijites, terme employé par les autorités somaliennes pour désigner les membres de ce groupe.

DÉPOUILLES DE SOLDATS

## L'Ukraine et la Russie échangent près de 300 militaires tués

L'Ukraine a annoncé avoir récupéré les corps de 250 de ses soldats et avoir remis à Moscou 38 dépouilles de militaires russes, à l'issue d'un des plus grands échanges de ce genre depuis le début de l'invasion. Il s'agit de soldats morts dans les secteurs de Bakhmout et d'Avdiïvka, deux villes forteresses de l'est de l'Ukraine prises par l'armée russe après des mois d'intenses combats, ainsi que dans les régions de Lougansk, de Kherson et de Zaporijjia a précisé dans un communiqué le Comité de coordination ukrainien, chargé du dossier. Certains corps ont été récupérés de la ville de Marioupol, ravagée par un siège russe dans les premiers mois de la guerre en 2022, et de morgues en Russie, a précisé le Comité. «C'est l'une des plus grosses» opérations de ce type, a souligné le porte-parole du Comité Petro Iatsenko. Une autre structure gouvernementale ukrainienne a par ailleurs déclaré que les dépouilles de 38 militaires russes avaient été remises dans le cadre de cet échange, qui a donné lieu à une médiation de la Croix-Rouge. Les restes seront identifiés à l'aide d'analyses de l'ADN, avant d'être remis aux familles pour leur inhumation, selon le Comité de coordination. Le Comité a diffusé des photos sur lesquelles on peut voir des morgues mobiles blanches sur une route de campagne et des personnes portant des combinaisons de protection, certaines frappées de l'emblème de la Croix-Rouge. La procédure d'identification «prend des semaines», parfois des mois, a expliqué Iatsenko. L'endroit où le transfert des corps a été organisé n'a pas été révélé mais, d'habitude, ces procédures se déroulent à la frontière russo-ukrainienne dans la région de Soumy, dans le nord-est de l'Ukraine. Le président ukrainien Zelensky a affirmé en février qu'au moins 31.000 soldats de son pays avaient été tués en deux ans. La Russie, de son côté, ne rend pas publiques ses pertes militaires.

JO 2024

# Imène Khelif et Kaylia Nemour très proches du podium

Après sa cinquième place obtenue jeudi dernier à la finale au concours individuel, qui représente un exploit, Kaylia Nemour est bien placée pour remporter aujourd'hui au moins une médaille aux barres asymétriques, sa spécialité...

Imène Khelif et Kaylia Nemour sont très bien placées pour remporter une médaille aux jeux olympiques de Paris.

Imène Khelif devant s'imposer face à la Hongroise Anna Hamori passe aux demi-finales synonymes de médaille de bronze, soit la première médaille pour l'Algérie à l'issue de la huitième journée de compétition aux Jeux olympiques. Il convient de rappeler qu'Imène Khelif s'est qualifiée aux quarts de finale en battant l'italienne Angela Carini au premier round. Mieux, notre boxeuse a été très expéditive. En 46 secondes, elle est venue à bout de l'italienne qui a jeté l'éponge. Tout cela dans un contexte défavorable. En effet, sur les réseaux sociaux, des personnalités politiques et sportives ont mis



en doute sa féminité. Cette campagne s'est poursuivie jusqu'à hier encouragée par l'association de boxe ICO qui l'a empêché, souvenons-nous, de disputer la finale aux championnats du monde en 2023. Il a fallu que le comité olympique international CIO intervienne dans les jeux pour soutenir Imène Khelif et lever tout doute quant à sa participation aux

jeux olympiques. Cette polémique est allée jusqu'à l'absurde. Quant à Kaylia Nemour, elle doit disputer aujourd'hui, la finale aux barres asymétriques, sa spécialité. Au cours de la sixième journée de jeux, elle était si proche de décrocher la médaille de bronze. Elle était après deux épreuves sur quatre classée seconde malgré la présence dans cette finale

concours individuel des meilleurs gymnastes dans le monde. Dans sa spécialité, la barre asymétrique, elle a réalisé la meilleure performance, la meilleure note avant de perdre une place après le saut. Ses prestations au tremplin et au sol ont été moins bonnes, ce qui l'a ramené à la quatrième puis à la cinquième place. Pour sa première participation aux jeux olympiques et devant les meilleures gymnastes notamment américaines dont Biles qui remporte sa sixième médaille d'or aux jeux olympiques, Kylian Nemour réalise un exploit. Elle s'est frayé une place parmi les meilleurs qui lui ouvre le respect de cette élite de la gymnastique mondiale. Maintenant, il suffit qu'elle répète sa prestation réalisée aux barres asymétriques lors du concours individuel pour qu'elle décroche la médaille d'or. Il faudrait cependant qu'elle soit bien concentrée, moins tendue et qu'elle évite les erreurs pour qu'elle atteigne son objectif. Elle affichait lors du concours final l'image d'une athlète sous pression. La présence et le soutien des Algériens présents permettent aujourd'hui à notre pépite de se transcender.

Khaled Remouche

(9<sup>E</sup> JOURNÉE/AUJOURD'HUI)

## Le programme des athlètes algériens

Programme des athlètes algériens lors de la neuvième journée des Jeux olympiques Paris 2024, prévue aujourd'hui (en heures algériennes):

- **Athlétisme au Stade de France**  
Qualifications lancer du marteau - dames :

Zahra Tatar (à partir de 9h20)

Qualifications 110 m haies - messieurs :

Amine Bouanani (à partir de 10h50)

- **Cyclisme :**

Course en ligne - dames :

Nesrine Houili (départ à 13h00)

- **Gymnastique à l'Aréna Bercy :**

Finale des barres asymétriques (dames)

Kaylia Nemour (14h40).

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DU NORD (U20)

## Onze médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne (Garçons/Filles) d'athlétisme a décroché onze (11) médailles, dont cinq en or, lors de la première journée des Championnats d'Afrique du Nord des moins de 20 ans, disputée à Ain-Draham (Tunisie). Les breloques en métal précieux ont été l'œuvre de Nesrine Abed (1500 mètres), Younes Khettal (marteau), Manil Benabbas (100 mètres), Mohamed Layachi (saut en hauteur) et Louai Lamraoui (saut en longueur). La moisson algérienne a été bonifiée par cinq médailles d'argent, glanées respectivement par Ameer Ounadjela (1500 mètres), Yacoub Abdelmoutaleb (lancer de poids), Haithem Arafat (javelot), Chaïma Aoudia (lancer de poids) et Narimane Defnoun (100 mètres), au moment où leur compatriote Mohamed Boutakta s'est contenté du bronze, sur le 1500 mètres. La compétition se déroule du 1er au 4 août, dans la ville d'Ain-Draham, située à proximité de la frontière algéro-tunisienne. Elle se poursuivra, vendredi, samedi et dimanche, avec le déroulement des autres épreuves inscrites au programme.

## CYCLISME

### Entrée en lice de Yacine Hamza

En cyclisme sur route, Hamza Yacine qui participe à ses premières joutes olympiques sera engagé dans la course en ligne, dont le départ est prévu à 10h00 au Trocadéro avec la participation de 90 coureurs. Pour cette course, le peloton commencera par un défilé touristique de 5 kilomètres qui passera par la tour Eiffel, les Invalides et les quais de Seine, avant un départ réel donné rue Gay-Lussac, dans le V<sup>e</sup> arrondissement. Les coureurs sortiront alors de la capitale et traversent les Hauts-de-Seine, les Yvelines et l'Essonne. Par la suite, les coureurs du peloton regagneront Paris, avant d'attaquer les fameux pavés de la butte Montmartre (1 km à 6,5 %), qui pourraient faire la différence. Cette butte de Montmartre sera escaladée trois fois jusqu'au Sacré-Cœur. Dès lors, les cyclistes descendent en direction du pont d'Iéna pour terminer par un sprint au Trocadéro. Premier algérien qualifié aux joutes parisiennes, Hamza Yacine (27 ans) a assuré à son arrivée au village olympique, qu'il est prêt à relever le défi sur ce parcours exigeant, qui regroupe les ténors de la discipline, dont le champion du monde néerlandais,

Mathieu van der Poel, le Belge Wout van Aert, médaillé de bronze au contre-la-montre des JO 2024, ou encore la révélation du dernier Tour de France l'Erythréen Biniam Girmay. «Ce sera une course difficile avec les meilleurs de la discipline, mais je suis prêt à relever le défi et jouer mes chances à fond pour honorer le cyclisme algérien. Ma stratégie est de rester à l'avant du peloton et essayer de faire partie d'une échappée, qui pourrait aller au bout» a-t-il indiqué. La huitième journée de compétition des JO 2024, sera également marquée par l'entrée en lice de l'équipe nationale de sabre féminin, composée des escrimeuses Zohra Kehli, Kaouther Mohamed Belkebir, Saoussen Boudiaf et Chaïma Benadouda, qui défiera la France pour le compte des quarts de finale, prévus à partir de 12h00 au Grand Palais. De son côté, le rameur Sid Ali Boudina, disputera la finale C (13e-18e places) du skiff individuel messieurs hier au Stade nautique de Vaires-sur-Marne, avec l'objectif d'obtenir une place d'honneur après son élimination en quart de finale du tableau principal.

## NATATION

### L'Algérien Jaouad Syoud qualifié en demi-finale du 200m 4 nages

Le nageur algérien Jaouad Syoud s'est qualifié aux demi-finales du 200 m 4 nages des Jeux Olympiques 2024 de Paris, en réalisant le 15e meilleur temps des séries éliminatoires disputées jeudi à Paris La Défense Arena. Engagé dans la quatrième série des qualifications, le nageur algérien a terminé à la sixième place avec un chrono de 1:59.41, validant ainsi son billet pour les demi-finales grâce à sa 15e place au classement général de l'épreuve. Les seize meilleurs nageurs des préliminaires sont qualifiés pour les demi-finales qui auront lieu ce soir (jeudi) à partir de 20h40 (heure algérienne). Le nageur n'est pas parvenu en finale jeudi terminant à la huitième place lors de cette demi-finale.

## AVIRON (SKIFF MESSIEURS)

### Sid Ali Boudina termine à la 18<sup>e</sup> place au classement général

Le rameur algérien Sid Ali Boudina a terminé à la 18e place des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des jeux Olympiques de Paris 2024, à l'issue de la finale C disputée hier, au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), a pris la 6e

place de la finale C avec un chrono de 6:51.99, ce qui lui a permis de terminer l'aventure olympique à la 18e place sur 31 participants aux épreuves de skiff messieurs. De son côté, Nihad Benchadli qui s'était qualifiée à la finale E des épreuves d'aviron (Skiff dames individuel) a terminé à la 25e place au classement général.

## BUNDESLIGA

### Amoura absent jusqu'à nouvel ordre

Dans un communiqué diffusé vendredi dernier, le club allemand a annoncé que Mohamed Amine Amoura sera «absent jusqu'à nouvel ordre» en raison d'une blessure au genou. L'attaquant international algérien de 24 ans a récemment signé avec le VfL Wolfsburg en Bundesliga, mais son parcours a pris une tournure imprévue. Selon les examens médicaux effectués, Amoura a subi une légère blessure au ligament médial lors d'un entraînement. Bien que le club ait exprimé sa confiance dans le fait qu'il pourra revenir rapidement sur le terrain, cette absence est un coup dur pour l'équipe. Le directeur sportif du VfL, Sebastian Schind-

zielorz, a déclaré : «C'est bien sûr dommage que Amoura ne puisse pas s'entraîner avec l'équipe pour le moment. Il a très bien performé lors des premières semaines de préparation». Avant sa blessure, Amoura avait fait forte impression en marquant deux buts lors de matchs amicaux. Il a ouvert son compte le 20 juillet contre Anderlecht (2-1) et a récidivé le 27 juillet face à Hanovre (3-2). Ces performances laissaient présager une saison prometteuse pour l'attaquant algérien, qui devient ainsi le 2e joueur algérien à porter les couleurs du VfL Wolfsburg, après Karim Ziani. Amoura rejoint Wolfsburg après une saison réussie avec l'Union

Saint-Gilloise en Belgique, où il inscrit 21 buts et délivré 7 passes décisives en 41 matchs. Il remporte également la Coupe de Belgique, ajoutant un premier trophée à son palmarès. Son parcours a débuté en Europe avec le FC Lugano en Suisse, où il a su se faire un nom. Alors que la Bundesliga s'apprête à débiter le 23 août, les supporters de Wolfsburg espèrent un retour rapide de Mohamed Amine Amoura sur le terrain. Sa capacité à marquer et à créer des occasions pourrait s'avérer cruciale pour l'équipe dans les semaines à venir. En attendant, le club compte sur ses autres joueurs pour compenser cette perte.



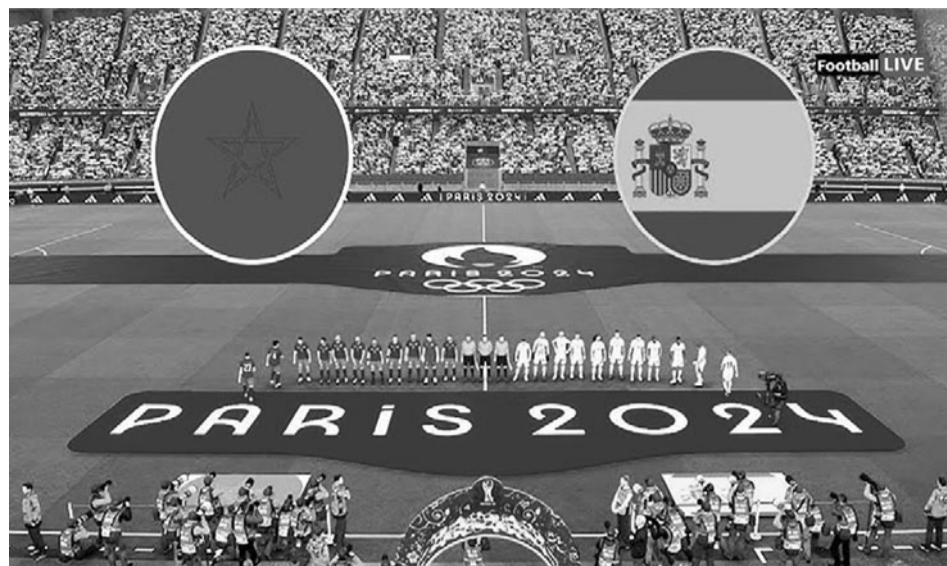
JO 2024 (FOOTBALL)

# Le Maroc et l'Espagne en demi-finale

Bousculés par les Japonais après leur premier but, les Espagnols ont sorti le grand jeu en seconde mi-temps, pour pouvoir éliminer l'équipe japonaise grâce à deux buts inscrits par Fermin Lopez et Abel Ruiz...

Alors que le Maroc a encore une fois proposé un jeu ultra-offensif pour infliger un large score aux États-Unis (4-0), les Espagnols ont été plus timorés face aux Samouraïs bleus, malgré une ouverture du score assez rapide, par l'intermédiaire de celui par qui tout est passé : Fermín (0-1, 11<sup>e</sup>). Les Japonais ont ensuite essayé de revenir au score, en passant notamment par Mito (Shunsuke, pas Serge) sur les ailes. Les Samouraïs bleus pensaient même revenir au score par l'intermédiaire d'Hosoya (40<sup>e</sup>), mais l'attaquant est déclaré en position de hors-jeu après consultation de la VAR. Le seul intérêt du match s'appelait en réalité Fermín López. Le joueur du Barça, qui avait décidé de se lancer dans les jambes, a été au four et au moulin. Passes millimétrées,

vision du jeu, contrôles orientés, dribbles, frappes... le récent champion d'Europe a livré un véritable récital, conclu de la meilleure des manières par un bombazo pour doubler la mise (0-2, 73<sup>e</sup>) : un enchaînement contrôle-poitrine-demi volée qui a fait tomber les commentateurs espagnols de leur chaise. Les Japonais n'ont pas démerité pour tenter de revenir au score, mais ni Hosoya ni Takai n'ont réussi à trouver la solution. La Rojita s'est même offert le luxe de rajouter un troisième but grâce à son capitaine Abel Ruiz (0-3, 86<sup>e</sup>). De toute façon, tout le monde avait arrêté de suivre le match après la sortie de Fermín. L'Espagne rejoint donc le Maroc en demi-finale. À voir si les Lions de l'Atlas réaliseront le même exploit que leurs aînés au Mondial 2022.



## DEUX ÉQUIPES AFRICAINES EN DEMI-FINALE DES JEUX

### C'est une grande première

Vendredi dernier, l'Égypte et le Maroc se sont imposés en quarts de finale des Jeux olympiques, respectivement contre le Paraguay (1-1, 5-4 tab) et les États-Unis (4-0). Des performances remarquables dans l'histoire internationale du football. Même si les Lionceaux de l'Atlas (-23 ans), qualifiés en demi-finale, ne composent pas l'équipe première du pays, ils ont le mérite de s'inscrire dans la continuité des résultats en constante progression du football marocain. Lors de la Coupe du Monde 2022, le Maroc s'était hissé en demi-finale après avoir éliminé le Portugal de Cristiano Ronaldo (1-0). C'était déjà une victoire historique et les Lions de l'Atlas étaient la première équipe africaine à se qualifier pour le dernier carré d'un Mondial. L'Égypte, c'est aussi du solide. Les Égyptiens olympiques avaient d'ailleurs remporté leur dernier match de poule contre l'Espagne (2-1), le mardi 30 juillet dernier. Revoir ces deux équipes en finale des JO 2024 est tout à fait possible. Le Maroc affronte l'Espagne, lundi 5 août à 18 h. Juste après, la France sera opposée à l'Égypte à 21 h. À la clé, un ticket pour s'assurer une médaille, et jouer une finale olympique.

## 100 M BRASSE La Sud-africaine Tatiana Smith décroche l'or et l'argent

La nageuse sud-africaine Tatjana Smith a déclaré qu'elle ne regrettait pas d'avoir pris sa retraite après avoir remporté une médaille d'or et une médaille d'argent à Paris, devant ainsi l'athlète olympique la plus décorée de son pays. Smith a remporté l'or dans le 100 mètres brasse et l'argent dans le 200 mètres brasse à Paris. Trois ans plus tard, à Tokyo, elle a également remporté des médailles dans les deux courses, bien qu'avec des classements inversés. «J'ai adoré chaque instant» a déclaré Smith à la Maison de l'Afrique du Sud à Paris. «Mais je pense que je suis vraiment en paix. J'ai donné 22 ans pour ce sport. Je suis excitée à l'idée d'avoir de nouveaux objectifs».

Menée au score jusqu'à deux minutes du terme, l'Égypte a finalement dominé le Paraguay aux tirs au but pour s'inviter dans le dernier carré de ce tournoi olympique. Maîtres du ballon tout au long de la partie, les Sud-Américains ont notamment vu Marcelo Perez laisser filer deux belles opportunités juste avant et après la pause. Côté Pharaons, c'est Mahmoud Saber qui

## À L'ISSUE DES TIRS AU BUT

### L'Égypte s'impose face au Paraguay et rejoint le dernier carré

est venu buter sur Roberto Fernandez, seul face au but, avant qu'Ibrahim Adel ne soit un peu court pour la pousser au fond au retour des vestiaires. La situation s'est finalement décaillée grâce à Diego Gomez, auteur d'une belle frappe croisée victorieuse depuis le côté droit de la surface (1-0, 71<sup>e</sup>). Mais après avoir fait le plus dur, les Paraguayens se sont fait reprendre sur le fil par une tête au second poteau du même

Adel (1-1, 88<sup>e</sup>). Malgré une nouvelle possibilité sur une frappe en pivot de l'attaquant égyptien, les prolongations ne permettent pas aux deux équipes de se départager. Et c'est finalement Marcelo Perez qui récolte le rôle du malheureux à échouer lors de la séance de tirs aux buts, laissant à Adel le soin de qualifier l'Égypte pour les demi-finales. Les Égyptiens croiseront les Bleus en demi-finale

## Le match France-Argentine se termine en bagarre générale

L'équipe de France de football s'est qualifiée vendredi 2 août pour les demi-finales des JO et jouera contre l'Égypte, lundi 5 août, pour décrocher une place en finale. Un match pas vraiment en accord avec l'esprit olympique. Vendredi dernier, à Bordeaux, l'équipe de France de football aux JO menée par Thierry Henry s'est qualifiée pour la demi-finale, en battant l'Argentine, un des adversaires les plus craints du tournoi, 1 à 0. Le prochain match aura lieu à Lyon lundi prochain, contre l'Égypte. Mais cette lutte pour la demi-finale a surtout retenu

l'attention car elle s'est terminée en affrontement général sur le terrain, alors que l'ambiance était déjà tendue tout au long du match. Les Français ont réussi à se mettre à l'abri dès la 5<sup>e</sup> minute du match, avec un but de la tête par Jean-Philippe Mateta. La défense de l'équipe de France a ensuite repoussé les multiples assauts argentins tout au long du match, même si Guillaume Restes, le gardien français, a dû empêcher Ezequiel Fernandez d'égaliser d'une frappe à la 28<sup>e</sup> minute. Il a aussi fallu tenir jusqu'au bout des 10 minutes de temps additionnel, alors qu'un deuxième

but français a été refusé par arbitrage vidéo dans les dernières minutes du temps réglementaire. Mais au coup de sifflet final, des joueurs des deux équipes ont commencé à se bagarrer sur le terrain, allant complètement à l'encontre de l'esprit sportif et surtout olympique. Le match s'annonçait explosif dès le début puisque l'équipe argentine a été accueillie dans les huées par le public. Sur plusieurs vidéos d'internautes présents dans le stade à ce moment-là, on peut voir les affrontements entre des dizaines de joueurs

## NATATION

### Léon Marchand ajoute une 4<sup>e</sup> médaille d'or à son historique moisson

Et de 4 ! Deux jours après son triomphe historique sur 200 m papillon et 200 m brasse, quatre après son titre en 400 m 4 nages, Léon Marchand a encore une fois écœuré ses rivaux en remportant une quatrième médaille d'or dans la piscine de La Défense. Le Toulousain est devenu le premier Français quadruple champion olympique dans une même édition des Jeux en remportant vendredi le 200 m quatre nages. Le roi Léon a encore frappé. Déjà triple champion olym-

pique, le nageur Léon Marchand a remporté un 4<sup>e</sup> titre, vendredi dernier, en s'imposant en finale du 200 m quatre nages, la dernière épreuve individuelle à son pantagruélique menu des JO de Paris. Il a devancé le Britannique Duncan Scott et le Chinois Wang Shun, tenant du titre. Avec un chrono de 1 min 54 sec 06, il a même frôlé le record du monde. Il a échoué à seulement six centièmes de ce record, détenu par l'Américain Ryan Lochte (1'54"00), mais il s'est tout de

même emparé d'un quatrième record olympique en autant de finales. Deux jours après sa folle soirée marquée par un doublé inédit 200 m papillon-200 m brasse et après avoir déjà gagné dimanche le 400 m quatre nages, le Français de 22 ans est entré encore un peu plus dans la légende. Dans une arène bouillonnante avec 15.000 spectateurs scandant son nom à l'unisson, le Toulousain a pris les devants lors du dos, la deuxième des quatre nages.

## MATCHES AMICAUX

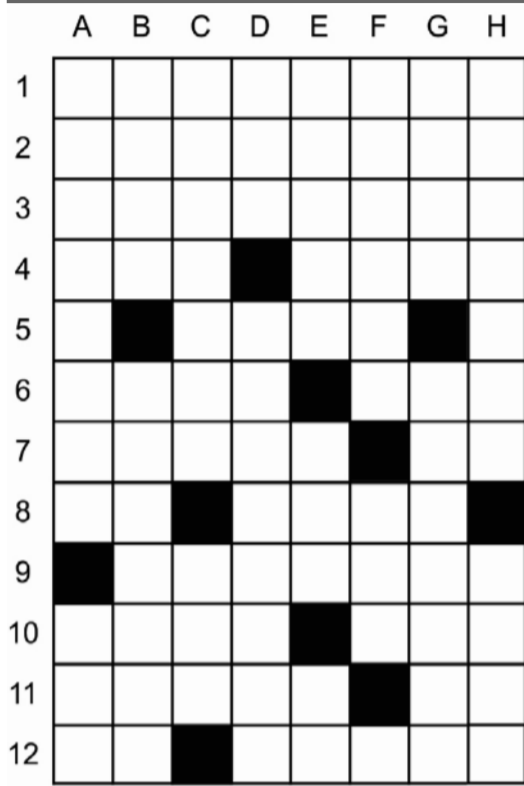
### Nkunku s'illustre avec Chelsea, le Real surpris par l'AC Milan

Grâce notamment à un but de Christopher Nkunku, Chelsea s'est imposé la nuit dernière en amical contre le Club America (3-0). Dans le même temps, l'AC Milan a dominé le Real Madrid (1-0) grâce à un but de Samuel Chukwueze. De son côté, Liverpool a pris le meilleur sur Arsenal (2-1). Mohamed Salah et Fabio Carvalho marqué pour les Reds alors que Kai Havertz a été l'unique buteur des Gunners. Le Liverpool de Mohamed Salah s'est imposé (2-1) contre Arsenal mercredi en match amical de présaison aux États-Unis, où l'AC Milan a lui battu le Real Madrid (1-0). Autres

clubs de Premier League, Chelsea et Manchester United l'ont également emporté devant le club mexicain Club America (3-0) et le Betis Séville (3-2). Salah (13<sup>e</sup>) et Fabio Carvalho (34<sup>e</sup>) ont inscrit les deux buts des Reds face aux Gunners, Kai Havertz réduisant la marque, devant près de 70.000 spectateurs réunis dans le stade de Philadelphia Eagles, vainqueurs du Super Bowl en 2017. Les joueurs d'Arne Slot, le successeur de Jürgen Klopp, poursuivent leur préparation avec une deuxième victoire consécutive aux États-Unis. Ils avaient battu le Betis samedi dernier. Du

côté d'Atlanta, Chelsea, désormais sous la houlette d'Enzo Maresca, s'est imposé grâce notamment à un pénalty transformé par Christopher Nkunku dès la 3<sup>e</sup> minute. Le jeune Marc Guiu, 18 ans et l'ailier Noni Madueke ont marqué les deux autres buts de la rencontre. Enfin à Chicago, l'international Nigérian Samuel Chukwueze a inscrit le seul but du duel entre l'AC Milan et le Real Madrid, soldé par une victoire du club italien, deuxième de Serie A la saison dernière. Milan s'était déjà imposé trois jours plus tôt contre Manchester City, à New York (3-2).

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Doctrine de non croyant. Il panse les chevaux.
- B. De quoi faire du feu. Vinaigrette au goût relevé.
- C. Toute en finesse. Refrain connu.
- D. Des siècles et des siècles. Libérés d'un poids.
- E. Raconte une histoire. Le fin du fin. Devant ce qui est à toi.
- F. Art du spectacle. Petit rongeur.
- G. Prince troyen, héros de Virgile. Remua la terre.
- H. Tournait la vis. Bières de pub.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Elles laissent une place vide.
- 2. Région viticole traversée par la Loire.
- 3. Dormir comme une marmotte.
- 4. Il voit un lever chaque matin. Crier comme le cerf.
- 5. C'est la même chose.
- 6. Tout dégoûtant. On l'appelle souvent petite pomme (d').
- 7. Produits sucrés. Mot de liaison.
- 8. Il fait l'article à Madrid. Type de société.
- 9. Théâtre de Milan.
- 10. Liquide blanc. Pour exprimer une égalité.
- 11. Côté au soleil. Pronom personnel.
- 12. Pour le noble. Longs récits.

# LES MOTS FLÉCHÉS

CLASSES D'OBJETS DEVANT LE POMPIER	DISPARAÎTRE EN MER CRÉATEURS	CE N'EST PAS UN AMATEUR BOÎTE À OPINIONS	CUVETTE POUR LA PLONGE LÉZARD GÉANT RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	L'EURO L'A REMPLACÉ CONTINENT DE LA CHINE	OBSTINÉE FILLES DES CARAÏBES
QUI FAIT TRÈS PEUR CANARI JAUNE			RUSE POUR TROMPER L'ADVERSAIRE		
DIRIGER À L'AIDE !			EXPOSÉ DÉTAILLÉ, ORAL OU ÉCRIT		
ALCOOL DE GENÈVRE	ILS OFFICIENT À L'ÉTUDE			ARTICLE DÉFINI CÉRÉALE EN ÉPI	
DIRECTIONS OPPOSÉES HEP LÀ !				UN OS DANS LES AFFAIRES	ILS TRANSPORTENT LES TOURISTES
UN HOMME QUI RANGE S'ÉPRENDRE (S) JEU DE HASARD		INTERPRÉTÉE PRONOM POUR MOI	ARGON ABRÉGÉ DEVENIR PRESSANT	ALLÉGÉ À LA LAITERIE AIGRE	SOCIÉTÉ ANONYME CRI D'ÉTONNEMENT
JOLI MÉTAL MESURÉE À LA SCIERIE		AMUSE, DÉRIDE DIEU RAYONNANT			
SE MONTRA PLEIN DE COURAGE		ELLE EN A FAIT COURIR PLUS D'UN VERS L'OR	COURSE EN TERRAIN ACCIDENTÉ		
			DIX CENTIMÈTRES		



# SUDOKU

		4	1			6	9	3
		1	2		5			
8	7	9	3				1	
6	4			1				
7			5	4	2			8
				3			5	1
	5				3	7	8	4
			6		7	1		
2	9	7			1	5		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

APNEE	BLANCHEUR	BOITE	BOULEAU	COULEE	DEPOLLUER	FELIN	FEUTRINE
GARDIENNE	GENIE	GRILL	IRREELLE	JUNIOR	LESTE	LEVAIN	LIEGEOIS
LOUSTIC	NEPE	OEUVRER	POULE	PRAIRE	SCULPTEUR	TUER	VAILLANCE
VELO							
R	V	E	L	O	D	P	E
P	E	N	R				
U	C	N	I	L	E	F	R
C	I	U	E				
E	I	N	E	G	P	U	N
A	E	N	L				
H	T	E	G	N	O	A	V
T	I	J	L				
C	S	I	E	E	L	E	P
R	U	R	E				
N	U	D	O	L	L	L	T
N	E	E	E				
A	O	R	I	B	U	U	I
S	E	R	R				
L	L	A	S	C	E	O	O
R	E	E	R				
B	V	G	S	F	R	B	C
P	G	L	I				



LES «MÉMOIRES» DE ALLALOU EN RACONTANT SES PREMIERS PAS

# Il était une fois le théâtre populaire à Alger

**Le 30 mars marquait le 119<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Ali Sellali alias Allalou, père fondateur du théâtre algérien...**

Si pour beaucoup ce nom est méconnu, Allalou est le premier à avoir lancé une troupe théâtrale du nom de Zahia. En 1926, le 4<sup>e</sup> art était joué en arabe classique par des troupes égyptiennes et syriennes qui faisaient le bonheur d'un public averti. Auteur de la pièce théâtrale «Djeha» en arabe algérien en 1926, Allalou a révolutionné le 4<sup>e</sup> art en le rendant plus accessible et populaire. Et la magie de Sellali s'opère un certain 12 avril de la même année, quand il présente la pièce Djeha en arabe algérien. Il séduit alors une autre frange de la société : les couches populaires, car il parle leur langage, «une langue accessible à tous, et une reconnaissance de soi, le conduisant chaque fois à une sorte d'extériorisation bienfaisante», lit-on dans la quatrième de couverture de L'Aurore du théâtre algérien (1926-1932)



(mémoires de Ali Sellali, éditions Apic, 2011). À cet effet, il commence à connaître le succès grâce aux compo-

sitions jouées sur les planches, une étape de sa vie qui le conduit au théâtre. Quand il a présenté la pièce Djeha, les

spectateurs de toutes classes confondues étaient présents. Alors, il a continué dans ce registre et a écrit un total de

sept pièces, notamment Le Pêcheur et le Génie, qui ont connu un succès monumental. Et de poursuivre : «Sa troupe a réalisé une tournée nationale et s'est produite dans plusieurs villes du pays. D'ailleurs, c'est Allalou qui a lancé Rachid Ksentini et Mahieddine Bachtarzi -rencontré à travers Edmond Yafil- ils ont commencé en jouant avec lui dans ses pièces». Le théâtre algérien a connu un essor grâce à Bachtarzi, mais c'est Allalou le père fondateur. Mahieddine l'avait lui-même affirmé à la télé et dans ses mémoires." Malgré un succès affiché, Ali Sellali a quitté la scène artistique en 1936 (et non en 1932), car il devait s'occuper de sa famille. Décrit comme un homme pieux et d'une grande culture générale, il passait ses journées à lire des livres de littérature et le Coran, et il a laissé un trésor incommensurable à sa famille : une bibliothèque qui comporte plus de 2 000 ouvrages.

**I.Med/avec Agences**

PUBLICATION DE MON ARC ET YEHA

## Premier roman de Samy Assad

«Mon Arc et Yeha» de Samy Assad, un roman qui invite à la découverte de l'Algérie profonde, dans ses dimensions, historique, culturelle et touristique, à travers le parcours atypique d'un migrant camerounais, a été publié récemment. Edité aux éditions Hibr, ce roman de 193 pages, raconte l'histoire intrigante de Roger, jeune cuisinier camerounais dont le destin se croiera avec le personnage, alias Yeha, un mystérieux passeur qui lui propose de réaliser son rêve, celui de rejoindre le vieux continent en échange de quelques services rendus. Premier roman de Samy Assad, «Mon arc et Yeha», suit les péripéties de ce jeune camerounais à travers ses trépidantes aventures qui l'emmenent de sa ville camerounaise jusqu'en Algérie en parcourant plusieurs villes historiques, comme Timgad (Batna) et la Vallée du M'zab (Ghardaïa). Durant cet étrange voyage, Roger fera la rencontre de nombreux personnages dont Yeha- l'antihéros-, un ermite boiteux ayant trouvé refuge dans les vestiges antiques de Timgad. Au gré de leurs aventures et tourments, Yeha et Roger, contraints de séjourner plus longtemps dans différents endroits d'Algérie, sont partis explorer le vaste pays à la culture riche et composite. Écrit à la troisième personne, l'auteur de «Mon arc et Yeha» a opté pour cette forme de narration pour s'offrir davantage de liberté qui puisse lui permettre d'enrichir son récit par la description des lieux et des circonstances et dépeindre ses personnages- absents et présents-, dans leurs traits distinctifs les plus «intimes. Avec une langue accessible et un vocabulaire recherché, le roman se présente comme un «journal de voyage» du baroudeur camerounais, Roger, invitant à découvrir la beauté et la richesse du pays, à travers ses aventures qui l'ont emmené dans plusieurs régions d'Algérie. Pour sa première expérience dans le roman, Samy Assad explique que Mon Arc et Yeha lui a offert l'opportunité de bifurquer vers un nouvel horizon. Pour le jeune auteur, il s'agit de renouer avec sa réelle vocation celle d'écrire des histoires, estimant que le récit et la nouvelle lui ont permis de cheminer progressivement vers le roman. La couverture du roman met en avant le site archéologique de Timgad, à travers l'arc de Trajan (arc de triomphe romain), comme un portail spatio-temporel et la destination du Sahara algérien, une étape décisive dans le voyage de Roger, héros de l'histoire. Elle met, en outre, en exergue le personnage qui scrute l'horizon désertique qui est Yeha, l'anti héros, qui occupe une place tout aussi importante que Roger dans cette aventure singulière.

LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER AFFICHE SON AUTODÉRISION

## Le public français conquis par la génération de comédiens issus de l'immigration

Une multitude de comédiennes et comédiens d'origine algérienne qui ont joué de leurs origines pour faire rire les publics en France ont émergé ces dix dernières années. Redouane Bougheraba, Melha Bedia, Ahmed Sparrow, Malik Bentalha, le Comte de Bouderbala, Lamine Lezghad appelé Naïm, Wary Nichen, Réda Seddik... Finalement, on a l'impression que cette scène est une prise de relais - tardive - du travail commencé par Fellag en France. Toute une génération de comédiens issus de l'immigration

maghrébine a su conquérir le public français. L'humour est désormais un vecteur pour raconter le véritable parcours des immigrés et de leurs enfants, et la place qu'ils occupent dans la société française. Après la musique, l'humour est sans doute devenu l'un des milieux artistiques les plus diversifiés en France. La place du rire est devenue primordiale dans l'offre de divertissement de la société française. À la télé comme à la radio, les chroniqueurs qui viennent du one man show sont de plus en plus nombreux. Les

humoristes intègrent les castings des séries et des films. Les salles de spectacle dédiées à la scène ouverte sont devenues des lieux de sortie aussi populaires que les théâtres traditionnels. Parmi les artistes suivis largement en France et parfois même au-delà des frontières françaises, on trouve un grand nombre de comédiens et comédiennes d'origine algérienne. Leur humour et leur jeu est teinté de culture algérienne acquise durant leur enfance en Algérie ou parfois par héritage familial.

HUMOUR ALGÉRIEN EN FRANCE

## «Made in beldi», pour les intimes...

La fierté démesurée ou la légendaire nervosité, voire excentricité des Algériens, le drapeau brandi à toutes les occasions... Ces thèmes sont devenus récurrents sur les scènes de stand-up français. Que les artistes qui les évoquent aient un lien avec le pays ou non, le sujet Algérie fait rire dans le public. Pas de moqueries, non, mais plutôt un rire affectueux et fasciné. Comment ces thèmes ont-ils infusé dans la scène humoristique française ? Les premiers one man shows relataient les enfances difficiles en tant qu'enfant de milieu immigré et modeste. Les sketches autour de la différence de culture entre la première génération immigrée et les suivantes. Ce sont ces premiers éléments qui introduisent tout doucement une culture ignorée bien que composite de la société française. Le rire a permis d'universaliser certains thèmes et surtout de montrer des visages plus diversifiés. «L'algérianité» a très vite trouvé un écho d'abord dans les grandes villes françaises puis dans l'ensemble du pays. On découvrait l'autodérision des Algériens, le «tmeskhir», un trait très important de la culture algérienne. Même des artistes non catalogués Maghrébins ou Algériens n'hésitent pas à évoquer leurs amis d'origine algérienne qui les ont marqués durant leur vie. Ainsi, Roman Frayssinet raconte son admiration pour les

enfants d'immigrés qui gèrent les papiers administratifs, dont les fiches d'imposition de leurs parents, dès le plus jeune âge. Bun Hay Mean se moque de «la patate d'Adam» des Algériens qui remplacent la pomme d'Adam tant ils sont connus pour leur nervosité. L'Algérien s'assume entièrement sur scène et sans filtre, avec ses défauts et ses qualités. De quoi contrebalancer les débats anti-étrangers qui gangrèment la France. Cette scène algérienne et maghrébine, aussi, permet de mettre en lumière une réalité, on peut être français, fier de l'être, sans jamais occulter sa part d'ailleurs. L'humour est un vecteur pour raconter le véritable parcours des immigrés et enfants d'immigrés. Poser des mots justes sur leur réalité et leurs difficultés dans la société française dans laquelle on leur a laissé une place très encadrée. Le stand-up ou la comédie a permis à ces artistes de retrouver aussi une fierté à être biculturel. Le fait de raconter sa vie intime et donc son histoire familiale permet d'aller contre les croyances erronées qu'une origine maghrébine n'est pas d'une grande utilité, voire que c'est une honte. Une idée largement développée en France. Prenons par exemple le fait de parler arabe et spécialement des dialectes arabes. Cette compétence n'est absolument pas valorisée en France, contrairement à l'anglais, l'allemand ou

l'espagnol par exemple. Beaucoup de Maghrébins comme Halima n'ont jamais osé mettre en valeur cette langue. Le stand-up a permis de l'assumer. Les humoristes n'hésitent d'ailleurs pas à utiliser l'arabe sur scène et à expliquer certaines symboliques que représentent des mots ou des expressions en arabe classique ou darija. Comme le fait Wary Nichen sur scène et à travers des vidéos. La scène humoristique reprend en quelque sorte un rôle d'ambassadeur, qu'ont pu avoir certains musiciens ou acteurs d'origine étrangère ou encore les footballeurs professionnels. Grâce à leur talent qui les a rendus universels, ils ont pu mettre en avant leur double culture, leur intime et leur héritage. Puisqu'il s'agit de ça, raconter la multiplicité. Ces comiques s'inspirent de leurs origines, mais n'en font pas un sujet unique. Sur scène, ils racontent aussi ce qu'implique une vie à Paris ou à Marseille comme le fait Redouane Bougheraba. Ce qu'implique l'arrivée d'un étudiant algérien en France, comme l'a déjà fait Réda Seddiki. Leur origine algérienne ou maghrébine n'est qu'un biais pour raconter un pan de leur vie. Comme toute œuvre, elle résonne forcément chez d'autres personnes, qu'elles soient algériennes, françaises ou d'autre nationalité.



# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:10	12:54	16:43	20:00	21:32

**ANP**

## SAÏD CHANEGRIHA INAUGURE LE CRF DE ZÉRALDA

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a inauguré, hier, le Centre de repos familial des personnels du MDN, à Zéralda, en 1<sup>re</sup> Région militaire. L'inauguration de cet établissement

«traduit l'importance accordée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire au suivi et à l'inspection des différents projets d'infrastructure, à caractère social, dont s'est dotée l'ANP ces dernières années», note

le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée a suivi un exposé détaillé sur les différentes commodités et prestations que fournira le CRF aux personnels militaires.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 4 AOÛT 2024 // N°871 // PRIX 20 DA

VAGUE DE HAINE CONTRE IMANE KHELIF

## Le CIO lance un dernier avertissement aux participants

**Le Comité international olympique (CIO) a émis, vendredi dernier, un dernier avertissement aux individus ayant enfreint les règles en diffusant des publications nuisibles à l'encontre de la championne algérienne, Imane Khelif...**

Cette décision fait suite à une série d'incidents récents où la boxeuse a été la cible de messages offensants sur les réseaux sociaux, une situation qui a rapidement attiré l'attention des autorités sportives. Selon un communiqué du COA (Comité olympique algérien), le CIO a ordonné la suppression immédiate de toute publication portant atteinte à l'image d'Imane Khelif. Cette directive survient après une plainte officielle déposée par la même instance auprès du CIO. Le COA a dénoncé une «grave violation des règles de l'éthique sportive et de la charte olympique», soulignant que ces attaques visaient spécifiquement Imane Khelif, une participante aux Jeux olympiques de Paris 2024. Dans le même communiqué, la Commission olympique algérienne a informé l'opinion publique nationale et internationale de la situation, réaffirmant son soutien inconditionnel à la championne. La COA a également déclaré qu'elle se réserve le droit de poursuivre en justice toute personne impliquée dans cette campagne de diffamation. Ces événements font suite aux actions de la boxeuse hongroise Luca Hamori, qui aurait publié des contenus offensants à l'encontre d'Imane Khelif sur les réseaux sociaux. Les publications en question ont déclenché une vague d'indignation, poussant les autorités algériennes à réagir rapidement pour protéger leur athlète. Le CIO, conscient de la gravité de la situation, a pris des mesures pour garantir le respect des valeurs olympiques et la protection des athlètes contre toute forme de harcèlement. Victime de son succès fulgurant face à son adversaire italienne, la boxeuse algérienne, Imane Khelif, subit



une campagne de harcèlement sans précédent. Malgré le communiqué du CIO, cette campagne ne faiblit pas. Dans un entretien accordé au quotidien sportif italien la *Gazzetta dello Sport*, la boxeuse italienne, Angela Carini, a présenté ses excuses à Imane Khelif. Cependant, le mal est fait. «Je suis désolée pour mon adversaire. Si le CIO a dit qu'elle pouvait combattre, je respecte cette décision», poursuit-elle. Et d'ajouter, au sujet de son abandon : «Ce n'est pas quelque chose (qu'elle avait) l'intention de faire. En fait, je tiens à m'excuser auprès d'elle et de tous les autres. J'étais en colère parce que mon rêve olympique était parti en fumée».

### DES SOUTIENS MASSIFS À IMANE KHELIF

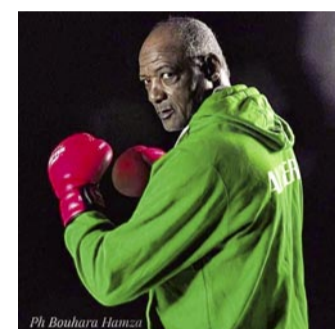
L'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi est venu lui aussi, dans une publication sur sa page Facebook, affirmer qu'Imane Khelif est victime d'un racisme qui ne dit pas son nom. «Imane Khelif est plus forte génétiquement que beaucoup d'autres. Lorsque Giorgia Meloni et Elon Musk viennent se mettre de la partie, l'on ne peut considérer cela autrement que par du racisme», a écrit Abdelaziz Rahabi. Le

porte-parole du Comité international olympique (CIO), Mark Adams, a lui aussi réagi : «Imane Khelif est une femme, de naissance. Ce n'est pas un transgenre. Elle a un passeport en tant que femme et elle participe aux JO en tant que femme», a-t-il martelé dans un point de presse. Précisant que la boxeuse algérienne respecte toutes les règles du CIO, Mark Adams a affirmé qu'il ne convient pas de colporter des contrevérités sur cette athlète, qui a «affronté son adversaire en tant que femme». La Fédération algérienne de football a, de son côté, apporté son soutien à notre boxeuse qui tentera, ce samedi, d'assurer la première médaille algérienne aux Jeux olympiques Paris 2024, en affrontant pour le compte des quarts de finale de la catégorie (66 kg) la Hongroise Anna Luca Hamori. «One Two Three, Viva Imane Khelif !», a en effet écrit dans un post sur son site officiel, l'instance footballistique nationale. De nombreux fans, mais aussi des stars telles qu'Amy Broadhurst, Ismaël Benacer, ou bien encore Riyad Mahrez, soutiennent, eux aussi, Imane Khelif. «Imane, laisse-nous rentrer à la maison avec une médaille d'or !», a écrit de son côté DJ Snake. Cet acharnement a

fait également sortir de son mutisme Derek Brunson, célèbre combattant de MMA, qui a exprimé publiquement son soutien à Khelif. «Je soutiens les femmes puissantes. Je ne veux pas voir du twerk sur le ring mais des K.O.», a écrit Brunson. On le voit d'ailleurs porter un maillot à l'effigie d'Imane Khelif. Aussi, l'Organisation mondiale de sécurité anticorruption et criminalité (OMSAC) a exprimé son «indignation» et sa «profonde consternation» face aux attaques «scandaleuses et infondées» dirigées contre la boxeuse algérienne Imane Khelif, soulignant que ce traitement inacceptable «représente une atteinte grave à sa dignité en tant qu'être humain, en tant que femme et en tant que sportive». Le bureau exécutif de l'OMSAC a décidé d'apporter un soutien total à Imane Khelif. «Nous saluons la position ferme du Comité International Olympique (CIO), qui a rappelé que tous les athlètes participant au tournoi de boxe des Jeux de Paris 2024 respectent les règles d'éligibilité et d'inscription à la compétition». Conformément à ses statuts et à ses missions officielles, notamment en matière de droits humains, l'OMSAC a indiqué avoir «saisi les instances judiciaires compétentes pour que justice soit rendue. Et il sera mis à la disposition de la boxeuse algérienne tous les moyens humains et logistiques de notre département juridique pour la soutenir dans cette épreuve». De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad, a apporté son soutien à la boxeuse algérienne, dénonçant la campagne haineuse à laquelle elle fait face. «Le Comité international olympique a publié un communiqué clair, ferme et fort en faveur de notre héroïne, Imane Khalif. Mais les attaques continuent. L'Algérie est derrière son héroïne et nous prenons toutes les mesures légales pour la protéger. Le CIO a été contacté à nouveau aujourd'hui. Nous ne permettrons à personne de lui faire du mal, de faire pression sur elle ou de porter atteinte à son moral dans le but de l'influencer», a-t-il pointé sur la plateforme X.

PREMIER MÉDAILLÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

## DÉCÈS HIER DU BOXEUR MUSTAPHA MOUSSA



Le boxeur Mustapha Moussa a tiré sa révérence, hier, à l'âge de 62 ans. Il a succombé aux graves blessures à la tête, qu'il a subies dans un accident de la circulation, survenu à Oran il y a trois mois. Le défunt s'est particulièrement distingué dans le milieu de la boxe, catégorie des moins de 81kg. Il a remporté le premier titre olympique (une médaille de bronze), lors de l'édition organisée à Los Angeles, en 1984. Il avait gagné, auparavant (1982 et 1983), des médailles d'or aux Championnats du monde militaire 1982 en Algérie et aux Jeux méditerranéens. En 1985, il a remporté une autre médaille d'or aux Jeux panarabes et au Championnat arabe de police 1986 et une médaille d'argent aux Jeux africains de 1987 à Nairobi.

SEAAL

## COUPURES D'EAU DANS PLUSIEURS QUARTIERS D'ALGER

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) informe ses clients que des travaux sur la station de dessalement de Fouka sont programmés. Ces travaux auront lieu du samedi au lundi. Durant cette période, la production d'eau diminuera de 40 000 m<sup>3</sup>. Les travaux entraîneront des perturbations et des retards dans le programme de distribution d'eau dans plusieurs communes. Dans la wilaya d'Alger, les zones affectées comprennent la nouvelle ville Sidi Abdellah, Staouéli, Ain Benian, Chéraga (notamment le quartier 602 logements, Les Dunes et Bouchaoui), Maalma, Zéralda, Soudania (Belota) et Hammamet. Dans la wilaya de Tipasa, les communes touchées par ces perturbations incluent Koléa, Douaouda, Fouka, Hadjout, Chaïba, Bou Ismaïl, Ain Tagourait, Bouharoun, Khemisti, Sidi Rached et Tipasa.

